

Cont@ct
n°18 du 15 juin 2015

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

D'hier à demain une petite fenêtre entr'ouverte sur une tranche de vie sportive à l'UFOLEP.

Amoureux de sport, pourquoi ne pas répondre à une invitation amicale à pratiquer une activité sportive choisie en compagnie de quelques amis, au sein d'une fédération sportive, discrète mais très ouverte : « UFOLEP ». C'était il y a de ça assez longtemps... Tout ce temps consacré au sport, nous permet également d'éprouver les ingrédients qui fondent une identité portée au fil de toutes ces saisons écoulées

Bien que cette invitation à pratiquer remonte loin dans le passé, il nous a été donné de constater que la maison « sait fidéliser » ses hôtes ou au moins graver des souvenirs durables dans les esprits car ces ingrédients sont, à entendre les commentaires répétés et toujours actuels des sportifs, encore bien réels et mobilisent toutes les émotions qui gravitent autour de pratiques sportives choisies et bien conduites : ...accueil, ...convivialité, fair-play, découverte d'une culture sociale de club, échanges, projets sportifs...

Mais, durant tout ce temps passé, la découverte et la confrontation à des principes de fonctionnement spécifiques ne laissent pas indifférent et ont invité bon nombre de pratiquants (dont moi-même) à entrer plus avant dans cette culture d'organisation d'activités sportives en prenant part quelquefois à des thèmes de réflexion sur le modèle complexe et souvent compliqué d'une fédération multi-activités.

La période actuelle présente toujours la même identité car sport rime toujours avec éducation, convivialité, partage d'activités... autrement : ces ingrédients reconnaissables sont toujours inscrits au blason de la fédération UFOLEP.

Mais quels ingrédients pour demain ?

Demain se construit à partir de l'acquis et de la préservation du passé auxquelles viennent s'agréger des réflexions et ou des évolutions générées par le présent.

Une entreprise, qui rassemble autant de collaborateurs, d'animateurs, de pratiquants, ne doit-elle pas développer une réflexion permanente sur sa situation et son adéquation avec ses objectifs généraux. ?

Grâce à mon implication dans un dossier (en l'occurrence le dossier senior) j'ai pu mesurer avec les techniciens de l'activité la nécessité de s'interroger sur la matérialisation d'un concept et analyser puis rechercher des clés pour son développement.

Un travail dévolu à la fonction « Développement et recherche » ?

-Reconnaître les enjeux sociétaux :

- Intervenir dans le développement de l'enfant grâce aux écoles de sport, répondre à l'attente des parents pour un sport à caractère familial, solliciter l'activité physique dans la recherche d'une préservation de la santé pour un public senior...

- Elaborer une matérialisation de ces nouveaux concepts,
- Entreprendre leur diffusion vers les utilisateurs et les bénéficiaires.

Des paramètres propres à la conduite de toute innovation ?

Toujours venant de mon expérience, il est utile de savoir que l'innovation qui « colle » au plus près d'un enjeu sociétal, a tendance à suivre un chemin d'appropriation par les destinataires en S.

...Un nouveau produit(ou service) arrive dans la société....il est examiné, analysé, éventuellement expérimenté....il est abandonné un temps.....puis repris (dans le plus heureux des cas) et adopté définitivement par un certain nombre de bénéficiaire. Ouf, mais cela peut prendre du temps !

Pour expérimenter cette opération de lancement d'un produit, la connaissance du procédé de sa diffusion dans le réseau nécessite de s'interroger sur les chemins empruntés.

On parle de trois modes diffusion :

- verticale, horizontale et tourbillonnaire !

Si les deux premiers modes sont particulièrement bien rôdés dans la fédération, le mode de diffusion « tourbillonnaire » fait allusion à l'existence de réseaux divers et variés permettant un travail collaboratif autour de l'activité.

Enfin la recherche et le développement de ces paramètres (et bien d'autres encore !) ne soutiennent-ils pas la création de l'UFOLEP de demain toujours au plus près des réalités sociales ?

Bonnes vacances à tous !

Germain TICHIT
Membre du comité directeur national

DOSSIERS TRANSVERSAUX

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Les jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport



Retrouvez les synthèses des tables rondes des « [Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport](#) »

Sport Seniors : les vidéos sont disponibles !



Découvrez et téléchargez les deux vidéos du projet Sport Seniors :

<http://we.tl/JiKwTYVgRJ>

Attention le fichier n'est disponible que 7 jours !

Le 1^{er} clip « Sport Seniors – Grand public » vise à toucher le grand public afin de les sensibiliser aux actions seniors menées par l'UFOLEP.

Le 2^{ème} clip « Sport Seniors - Partenaires » a été construit pour les structures partenaires et les partenaires potentiels afin de leur expliquer la démarche entreprise par l'UFOLEP.

Nous vous rappelons également, qu'il vous est possible de commander un roll-up dédié au projet Sport Seniors



Bon de commande Signalétique Sport Senior

**Le comité UFOLEP :.....commande : Roll-up Sport seniors au
prix unitaire TTC port compris de : **94.8 €**.**

**À renvoyer à l'UFOLEP Nationale UFOLEP Nationale Pôle communication 3 Rue
Récamier 75341 PARIS CEDEX 07, accompagné du chèque libellé à ATELIER LE MEE**

UFOLEP PLAYA TOUR

L'UFOLEP Playa Tour débute dans quelques semaines ! Retrouvez l'ensemble des étapes sur [l'affiche officielle de l'événement](#)



#UFOLEP   #PLAYATOUR ♦ www.ufolep-playatour.fr



- ♦ 25 - 28 juin > Sillery (51)
- ♦ 27 - 28 juin > Souppes-sur-Loing (77)
- ♦ 02 - 03 juillet > Signy l'Abbaye (08)
- ♦ 03 - 04 juillet > Wittenheim (68)
- ♦ 05 - 06 juillet > Fessenheim (68)
- ♦ 07 - 10 juillet > Port-Leucate (11)
- ♦ 08 - 10 juillet > Strasbourg - UES 2015 (67)
- ♦ 09 - 11 juillet > Voves (28)
- ♦ 12 - 14 juillet > Plougonvelin (29)
- ♦ 15 - 17 juillet > Saint-Malo (35)
- ♦ 15 - 17 juillet > Berck-sur-Mer (62)

- ♦ 15 - 17 juillet > Grau-du-Roi (30)
- ♦ 18 - 20 juillet > La Seyne-sur-Mer (83)
- ♦ 20 - 22 juillet > Le Bannet Givonne (08)
- ♦ 20 - 22 juillet > Larmor-Plage (56)
- ♦ 22 juillet > Saumejan (47)
- ♦ 23 - 24 juillet > Giffaumont - Lac du Der (55)
- ♦ 24 - 25 juillet > Osny (95)
- ♦ 28 - 29 juillet > Madine - Lac de Madine (55)
- ♦ 28 - 30 juillet > Bray Dunes (59)

- ♦ 29 juillet - 1^{er} août > La Courneuve (93)
- ♦ 29 juillet - 1^{er} août > Anzême (23)
- ♦ 03 - 07 août > Charleville Mézières (08)
- ♦ 03 - 05 août > Marville (93)
- ♦ 05 - 08 août > Evry (91)
- ♦ 06 - 07 août > Bobigny - Parc de la Motte (93)
- ♦ 26 - 30 août > Reims - Parc de Champagne (51)

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



L'Université Européenne du sport : inscrivez-vous !



Suivez l'Université Européenne du Sport sur nos réseaux sociaux pour en savoir plus sur les intervenants, les contenus et programme de l'événement, les modalités d'inscription, les problématiques et thématiques abordées :

- ✚ Suivez-nous sur **Twitter** (présentation, actualités..) : >> [@UE-SPORT](https://twitter.com/UE_SPORT) <<
- ✚ Découvrez-nous sur **Issuu** (dossiers de présentation, revues partenaires, publications scientifiques, articles presse..) : >> [@UE SPORT](https://issuu.com/ue_sport) <<
- ✚ Rejoignez-nous sur **Pinterest** (vidéos scientifiques, expériences de terrain, photos, publications..) : >> [@UE SPORT](https://fr.pinterest.com/ue_sport/) <<
- ✚ Abonnez-vous à notre **Chaîne YouTube** (regardez les contenus de l'événement, découvrez qui sont les organisateurs et les partenaires..) : >> [Université Européenne du Sport](https://www.youtube.com/channel/UCI9_rIODxs4u4jl9hRvi9KQ/playlists) <<

Les liens complets :

Twitter : https://twitter.com/UE_SPORT

Pinterest : https://fr.pinterest.com/ue_sport/

Issuu : http://issuu.com/ue_sport/stacks

YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCI9_rIODxs4u4jl9hRvi9KQ/playlists

Site Web : <http://event.ufolep.org/UES>

Inscription : <http://lc.cx/ZSNa>

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

AFFILIATIONS – ADHÉSIONS TARIFS 2015-2016

	LIGUE						UFOLEP				
C1	Droit d'affiliation :		35,50 €		Droit d'affiliation association avec abonnement revue EnJeu						
	Abonnement journal :		18,00 €		40,50 €						
		Total :		53,50 €							
LICENCES ET ASSURANCES	ENFANTS nés en 2005 et après			JEUNES nés en 1999 et après			ADULTES nés en 1998 et avant				
	R1	R2	R3	R1	R2	R3	R1	R2	R3		
LIGUE	0,32	0,32	0,32	0,32	0,32	0,32	1,75	1,75	1,75		
UFOLEP	1,35	1,35	1,35	3,45	3,45	3,45	5,95	5,95	5,95		
APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP R1, R2 ou R3)	1,99	4,54	21,07	1,99	4,54	21,07	4,46	7,01	23,54		
TOTAL DES PARTS NATIONALES	3,66	6,21	22,74	5,76	8,31	24,84	12,16	14,71	31,24		

RAPPELS DIRIGEANTS

La licence « dirigeant » n'existe pas, mais les dirigeants licenciés (élus, responsables d'association et/ou de comités, animateurs, officiels) **non pratiquants** bénéficient effectivement de la couverture assurance sur la base de la « TGA/TLE » sans avoir à régler la part **R1, R2, R3, R5 ou R6** liée à l'activité (décision d'Assemblée Générale).

JEUNES				ADULTES			
LIGUE	UFOLEP	APAC	TOTAL	LIGUE	UFOLEP	APAC	TOTAL
0,32	3,45	1,42	5,19	1,75	5,95	3,89	11,59

PRATIQUE DE TYPE R4

Sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la délégation départementale APAC.

	LIGUE		UFOLEP	
C3S (ex C2)	Droit d'affiliation part fédérale :		10,00 €	
	Droit d'affiliation part confédérale :		7,50 €	
	1 abonnement au journal :		18,00 €	
	Total :		35,50 €	
C3	Groupement adultes		De 1 à 20 personnes : 83,00 €	
	Droit d'affiliation :		De 21 à 50 personnes : 100,00 €	
	1 abonnement au journal :		De 51 à 100 personnes : 150,00 €	
	Total :		De 101 et plus : 200,00 €	
			Chacun de ces forfaits intègre un abonnement à la revue et la possibilité de diffuser sous format numérique	
			Intégrant l'abonnement à la revue EnJeu et la possibilité de diffuser en complément sous format numérique	
			43,00 €	

NB : les affiliations et adhésions « JUNIORS ASSOCIATIONS » sont gratuites.

TARIFS AFFILIATIONS- ADHESIONS 2015-2016	ENFANTS (nés en 2004 et après)					JEUNES (nés en 1998-1999-2000-2001-2002-2003)					ADULTES (nés en 1997 et avant)				
	LIGUE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL Part nationale ENFANTS	LIGUE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL part nationale JEUNES	LIGUE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL part nationale ADULTES
			R5	R6				R5	R6				R5	R6	
26013 Cyclo - Cyclotourisme	0,32	1,35	21,39		23,06	0,32	3,45	21,39		25,16	1,75	5,95	24,50		32,20
29046 Cyclo - VTT randonnées	0,32	1,35	21,39		23,06	0,32	3,45	21,39		25,16	1,75	5,95	24,50		32,20
26015 Cyclo - Vélo trial - bike trial	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	45,92		53,62
26010 Duathlon-Triathlon-Bike and Run	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	60,20		67,90
26011 Cyclo - Bicross	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	60,20		67,90
26012 Cyclo - Cyclospor	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	60,20		67,90
29037 Cyclo - Dirt	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	60,20		67,90
26014 Cyclo - VTT Sport (en compétition)	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	60,20		67,90
26022 Épreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multiactivités	0,32	1,35	30,77		32,44	0,32	3,45	30,77		34,54	1,75	5,95	60,20		67,90

29001 Auto - École initiation conduite et pilotage 16-18 ans						0,32	3,45		21,58	25,35	1,75	5,95		25,61	33,31
29020 Auto - Kart cross						0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94
29021 Auto - Karting piste	0,32	1,35		35,77	37,44	0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94
29004 Auto - Poursuite sur terre						0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94
29005 Auto - Trial 4x4						0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94

29030 Moto - École de conduite	0,32	1,35		35,77	37,44	0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94
29035 Moto - Activité Trial						0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94
29036 Moto - Randonnées loisirs						0,32	3,45		35,77	39,54	1,75	5,95		38,24	45,94
29032 Moto - Activité Enduro						0,32	3,45		71,47	75,24	1,75	5,95		73,94	81,64
29033 Moto - Activité 50 cc						0,32	3,45		71,47	75,24	1,75	5,95		73,94	81,64
29034 Moto - Activité Moto-cross						0,32	3,45		111,25	115,02	1,75	5,95		113,72	121,42

FLASH-INFO S

Réunion du Comité Directeur des 11 & 12 juin 2015

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante puis diffusé à l'ensemble du réseau. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur » ;

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 11 et 12 juin 2015 à PARIS et a abordé les points suivants.

Le CD valide le dernier compte-rendu de réunion du CD du 24 avril.

ACTUALITÉS

Orientations du CNOSF :

L'AG s'est tenue le 21 mai avec l'adoption de nouveaux statuts. Une seule proposition des affinitaires a été retenue : la représentation des acteurs olympiques, la création d'une commission développement dépasse maintenant les 60 % des mandats.

Les collèges et les comités interfédéraux disparaissent ; des congrès pléniers et des groupes ad hoc seront convoqués au gré des besoins.

Dans ses orientations actuelles, le CNOSF est plus occupé par l'accueil d'événements internationaux que par le développement du sport en France, à l'exception de la semaine « Sentez-vous sport ».

Il lance une souscription-soutien en septembre pour la candidature aux Jeux Olympiques.

L'UFOLEP a fait paraître un Communiqué intitulé : « le sport en France se résume-t-il à l'olympisme » :
http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/COMMUNIQUE_DE_PRESSE_UFOLEP-10-06-2015.pdf

Remarques du CDN :

- 1) Il faudrait communiquer dans notre réseau et vers le grand public pour montrer que les fédérations olympiques ne sont pas les seuls acteurs du sport en France ; argumenter avec quelques statistiques montrant l'importance des fédérations non olympiques.
- 2) L'UES de juillet à Strasbourg sera une étape dans la construction d'une nouvelle culture sportive en France.

Relations avec les Ministères

Il faut souligner et stimuler les réussites dans les quartiers prioritaires qui sont souvent stigmatisés par ailleurs : l'UFOLEP s'engage à lancer un programme d'actions dans ces quartiers.

À la demande du Ministère, l'UFOLEP s'engage aussi à produire un plan « Citoyen du sport » avant le 31 août. D'autre part, le Président a RDV le 17 juin avec la Vice-présidente du Parlement européen pour affirmer la force de la culture sportive française.

Enfin, nous participerons au Salon des Maires et au Salon des métiers du Sport en novembre.

RETOURS SUR L'AG ET LE CONGRÈS

AG UFOLEP

Participation de 85 comités, 17 absents. On constate un rajeunissement et une féminisation des professionnels.

On constate aussi de résultats favorables aux différents votes ; ce qui dénote une bonne adhésion du réseau au projet global de l'UFOLEP.

Les ateliers ont eu bien du succès : les participants se sont montrés très intéressés et plus actifs qu'à d'autres AG. Leur durée a paru un peu courte mais il faut aussi savoir adapter le contenu au temps imparti.

Cette AG fait la démonstration de notre capacité de rassembler des militants sur un temps de travail. Dommage que les AG UFOLEP et USEP se soient déroulées en même temps sinon l'audience eut été plus complète.

Les interventions des personnalités sont en cours de saisie.

En conclusion, on peut considérer cette AG comme un rassemblement politique pour un sport social dont on peut être fier ; un élément positif à capitaliser dans toute la Ligue.

Stage de Dirigeants

Le stage de Dirigeants s'est aussi bien déroulé. Les évaluations sont bonnes et dénotent l'excellente qualité des apports des intervenants mais peut-être aussi une inquiétude quant à la mise en œuvre qui devrait s'en suivre.

On dénote la participation de 20 membres du CD National ; ce qui a été bien perçu par tous ainsi que la présence des intervenants pendant tout le stage.

Question cependant sur l'utilité et le contenu de la table ronde initiale.

Rassemblement DOM-TOM

Ce rassemblement a regroupé les représentants présents la veille de l'AG. Les échanges ont été très importants notamment en fin de rassemblement lors de la libre expression.

Les participants souhaitent pouvoir participer aux autres rassemblements en même temps que les autres comités quitte à prendre les déplacements à charge sur leur forfait.

Candidatures au Congrès 2017

5 candidatures sont parvenues au national. Au vu de situations locales, le CDN décide que 2 d'entr'elles ne peuvent pas recevoir un avis favorable.

Il est aussi décidé d'établir un ordre de préférence et d'étudier la faisabilité candidature après candidature.

FINANCES

Manque à gagner de 30 000 € par rapport au budget à cause de la diminution des affiliations-adhésions.

Point sur le dispositif d'accompagnement des comités : 11 accompagnements en cours et sur le suivi des comités :

- 10 en fin en d'accompagnement.
- 16 autres comités sont en difficulté pour diverses raisons.

DISPOSITIF VRAC

Les analyses sont accessibles dans l'espace fédéral du site national de chaque comité (accès par code individuel).

MOVE-WEEK 2015

Un point sur l'action est effectué par Jonathan. Il sera possible d'organiser des actions du 7 au 30 septembre.

L'idée est lancée de réaliser un Flash Mob sur tout le territoire le dimanche 13 septembre. Une vidéo avec tutoriel et chorégraphie est présentée au CDN. Elle sera disponible pour les comités et structures intéressées. Une manifestation interfédérale aura lieu le 12 septembre au Jardin du Luxembourg.

Il est possible de s'inscrire en ligne pour une action Move week sur : « france.moveweek.eu »

De la documentation, des supports de communication et la présentation de la vidéo Flash Mob sont disponibles sur le site.

UES, UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DU SPORT

Présentation des listes des intervenants et du nombre d'inscrits

Pour ceux qui ne le sont pas encore : il faut s'inscrire au plus vite sur le site dédié.

FORMATION

Il est dorénavant nécessaire de délivrer des C3S pour organiser une formation CQP et/ou PSC1 en partenariat avec une structure extérieure. Ainsi les structures deviennent membres de l'UFOLEP.

Normes de formation

Une démarche de certification et de normalisation des organismes de formation UFOLEP va se mettre en place. La démarche sera présentée au CDN d'octobre. En même temps seront présentées toutes les formations qui ont été greffées au cours de cette mandature.

Il est aussi important de former politiquement les dirigeants de l'UFOLEP.

COTISATIONS SACEM POUR LES ASSOCIATIONS

Le CDN approuve le règlement global des cotisations SACEM pour les associations UFOLEP affiliées en APE et qui délivrent des licences pour tous leurs adhérents et ceci dès la reprise de la saison en septembre.

L'étude se poursuit pour trouver les meilleures conditions possibles pour la tarification SACEM des associations affiliées en activités Gym, GRS et Danse.

AFFILIATIONS-LICENCES POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Constats

- les activités de loisirs représentent 1/3 des effectifs
- 10% des associations ont 3 licences et moins sont 800 associations
- le champ des pratiques de loisirs est très concurrentiel
- on remarque beaucoup de pratiques auto-organisées non fédérées

En conséquence, il est proposé l'étude d'un forfait à présenter en collaboration avec la Ligue au CDN d'octobre.

Rappel aussi de l'éclairage d'Alain DELORME Intervenant au Congrès 2015 qui relate les échecs de certaines fédérations qui ont essayé de fédérer des non organisés.

DISPOSITIF ANCV

Explication de la démarche :

L'UFOLEP Nationale achète des coupons sport à l'ANCV pour 45 000 € par exemple.

L'UFOLEP Nationale les revend aux comités qui les mettent à disposition des associations.

Tous les comités seront habilités auprès de l'ANCV pour récupérer la valeur des coupons sport auprès de l'ANCV.

RASSEMBLEMENT DE BOURGES EN OCTOBRE

Présentation du programme en plusieurs thèmes :

- l'éducation par le sport générateur d'innovation sociale
- le développement territorial des pratiques sportives
- la vie associative
- le plan d'actions des CNS avec réunion libre des CNS le dimanche après-midi
- l'impact de la réforme territoriale pour notre fédération.

Le Comité Directeur se réunit en amont les 15 et 16 octobre.

Les Comités auront une séquence spécifique le dimanche matin. Il sera possible d'avoir un temps d'AG extraordinaire le dimanche après-midi si besoin, notamment au sujet des statuts des nouvelles régions.

PLATE-FORME DE COOPÉRATION INTER-FÉDÉRALE

On constate

- une évolution de la société et de ses besoins en matière de sport
- le besoin de communiquer sur notre vision du sport dans la société

Une réunion est prévue le 1^{er} juillet avec l'USEP, la Ligue, l'EPMM et d'autres fédérations affinitaires pour évoquer la création d'une plate-forme de coopération, sa structuration, et les actions concrètes qui pourront s'y développer. L'objet de ce collectif porterait sur la valorisation du sport pour tous.

FEMMES ET SPORT

L'UFOLEP est une fédération d'accueil pour les femmes.

L'UFOLEP veut valoriser cette volonté en lançant une campagne spéciale « Femmes et Sport » avec un plan de communication grand public : clip vidéo, site dédié, lien vers l'application Tout Terrain, ...

Présentation de la vidéo.

Il faut aussi rechercher du financement, prévoir des dotations pour les comités, préparer de la communication nécessaire.

Un dossier pour la réalisation d'émissions télévisées est en cours avec le CNDS, le dossier est porté par l'UFOLEP en collaboration avec l'association nationale « .Femix ».

ÉVALUATION DU PND4

Répartition du Comité Directeur en 2 groupes afin d'élaborer une proposition d'évaluation du PND4.

Questionnement :

Comment apprécions-nous et expliquons-nous les résultats actuels du PND4 ?

Seront évoqués

- l'adhésion et le rayonnement
- le champ des activités fédérales
- les relations fédérales : accompagnement et engagement
- les écarts ressentis entre les intentions et les réalisations du PND

Distinctions importantes

Le Projet de développement s'étend sur un long terme.

Le Plan de développement organise la mise en œuvre du projet sur la mandature.

TRAVAUX DU STAGE DES DIRIGEANTS

Sport et éducation

La notion d'éducation par le sport doit aussi relever des associations.

L'éducation par le sport doit être porteuse d'innovation sociale.

Relevé des modèles de gouvernance fédérale : fédérale, territoriale, partenariale, mutualiste

Interrogations sur la place de l'association et l'accompagnement des comités volontaires entrant dans les projets

Sport et société

On constate une pluralité d'actions : sport santé, sport en milieu rural, sport dans les quartiers,...

La société est en prise avec des problématiques générales : racisme, homophobie, ...

8 propositions se dégagent des travaux avec 2 points transversaux : la professionnalisation et le fédératif

Dispositif d'accompagnement (module 5)

Proposition de mise en place d'une équipe territoriale composée des départements, des régions et du national.

L'ensemble des documents présentés lors du stage des dirigeants seront disponibles sur l'espace l'extranet.

RÉFORME TERRITORIALE

Rappel du contexte

Cette réforme sera intégrée dans une annexe au Code du sport. Le Ministère demande sa prise en compte dès 2016 alors que le mouvement sportif se donne jusqu'en 2020 pour la mettre en place.

La Ligue s'organise pour être prête au 1^{er} janvier 2016 et disposer d'interlocuteurs face au Conseils régionaux.

La mise en place ne sera pas simple avec la prise en compte des personnels, des compétences,

Déclinaison UFOLEP

Il faut se saisir de cette réforme comme d'un moyen d'évolution et de développement pour notre fédération : il faut que ce soit l'occasion de travailler ensemble sur le projet territorial. L'UFOLEP et l'USEP doivent être représentées et actives dans le projet et le fonctionnement des nouvelles Unions régionales. La culture de coopération n'est pas encore installée et il faut l'instituer.

Les fonctionnements des diverses structures territoriales pourront être très différents.

Rassemblement des référents territoriaux Ligue au siège avec l'UFOLEP/USEP

Rappel de la nécessité d'associer l'UFOLEP et l'USEP aux travaux territoriaux.

L'UFOLEP Nationale proposera son accompagnement sur la base d'un diagnostic territorial.

Il faudra avoir un référent par territoire pour correspondre avec les collectivités territoriales et une structuration régionale pour début 2016.

Réforme statutaire :

La CNSR est chargée d'examiner la cohérence des statuts régionaux actuels et de proposer les modifications qui seraient pertinentes avant le renouvellement des étapes régionales.

Échéancier

- bureau national début juillet
- réunion préparatoire de chaque région en septembre : éviter 26 septembre, 3 et 10 octobre, (dates des réunions USEP)
- remontée des diagnostics avant le 10 octobre
- rédaction de statuts types opérationnels après BOURGES : proposition de revisiter les statuts notamment quant à la représentation des départements
- les statuts types régionaux seront votés à l'AG Nationale 2016

RENTREE DE SEPTEMBRE POUR LE PERSONNEL UFOLEP

Nous sommes en attente d'une réponse du Ministère pour la poursuite de carrière de Michel MAZARE. Le départ de Laëtitia ZAPPELLA se confirme ce qui nécessitera une attribution de personnel à la commission Vie internationale. Le départ de Patricia CLAVIER NANN est également annoncé.

QUESTIONS DIVERSES

Tarifs Vie Sportive

Le pôle Vie sportive n'envisage pas de modification au règlement sportif de la saison 2015/2016. Le CDN approuve ce maintien en l'état.

Renouvellement du comité directeur en 2016

Dans la prochaine équipe il sera nécessaire d'avoir des représentants « politiques » et des compétences correspondant aux nouvelles orientations.

Philippe MACHU dévoile son envie de poursuivre sa mission en fonction des projets et des enjeux actuels.

Le CDN envisage la possibilité de construire une équipe par rapport au projet.

Expérimentation médicale

Le CDN mandate la commission médicale pour proposer des modalités d'accompagnement du sportif citoyen (contrôles préventifs pour les sports mécaniques).

Collaboration UFOLEP/MGEN

Le partenariat est bien engagé. Des nouvelles pistes de travail sont à l'étude (notamment en ce qui concerne : le public féminin, des actions relatives à la santé, les « clubs de retraités » et la petite enfance.

Le CD valide les derniers comptes rendus de réunions de CD et de Bureau.

DERNIÈRES PRÉPARATIONS DE L'AG

Des précisions sont apportées sur

- l'organisation des ateliers,
- l'accueil des invités,
- les modalités des votes,
- la réception par la ville d'Orléans
- les compléments au rapport moral et au rapport d'activités

ÉTAT DE L'UNION

Plusieurs comités sont en grande difficulté. Un point est fait sur l'évolution de leur situation et sur leur accompagnement avec la démarche VRAC.

CALENDRIER STATUTAIRE 2015/2016

Dates des réunions

- 8-9-10 juillet : Université européenne du sport
- 8 septembre : Bureau
- 15 après-midi et 16 octobre : Comité Directeur
- 17-18 octobre : Rassemblement des CNS et des Comités Départementaux à Bourges
- 5 novembre : Bureau
- 9-10 décembre : CD
- 7 janvier : Bureau
- 4 février : Bureau
- 8 et 9 mars : CD

- 5 avril : Bureau
- 29 avril matin : CD
- 29 avril après-midi et Sam30 avril jusque 16 h : AG à Port-Leucate
- 23-24 mai : CD et Séminaire des élus

POINT SUR LA RÉFORME TERRITORIALE ET PROPOSITION DE STRATÉGIE

Les régions doivent s'installer à partir du 1^{er} janvier.

L'UFOLEP propose de valoriser son engagement pour le sport citoyen et le sport pour tous afin de construire le projet régional ensemble sur ces bases.

Proposition d'une démarche :

- établir un état des lieux en réunion des comités
- maintenir les statuts qui doivent être compatibles avec le fonctionnement des grandes régions
- maintenir la gestion de proximité
- créer une cellule de projet au niveau régional
- besoin d'un interlocuteur représentant chacune de nos entités face au Conseil régional

et d'un échéancier :

- débats au CD de juin
- temps fort de travail sur cette problématique au CD d'octobre
- temps de travail lors du rassemblement des départements en octobre à Bourges et tenue si besoin d'une AG extraordinaire qui permettrait de modifier éventuellement les statuts

AIDES AUX COMITÉS

Des précisions sont apportées sur les attributions financières :

- pas de changement pour les régions
- maintien des dispositifs départementaux à quelques différences près : par exemple lien avec le nombre d'adresses mail relevées dans Affiligue, adhésion collective au CNEA,
- mutualisation des cotisations SACEM et SPRE (proposition d'intégration d'une partie de cette cotisation dans les aides aux comités à voir après la réunion du 26 mai avec la SACEM)
- Aide à l'emploi
- le dispositif est individualisé avec un accompagnement humain.

UNIVERSITÉ SPORTIVE

L'Université nécessite un budget important pour faire face aux frais des intervenants et des témoins et aux frais de traduction.

L'UFOLEP pourrait prendre en charge les frais d'inscription des membres du CD (y compris la restauration du midi) : transports et hébergements seraient à la charge des comités. Environ 15 partants du CD d'après un premier sondage.

Il faut mobiliser un maximum de participants de multiples horizons pour assurer la réussite de cet événement primordial.

Les comités peuvent penser à la participation des 3 entités du département (UFOLEP, USEP, Ligue) et au déplacement par région. Pour l'hébergement, prendre contact avec Alexandre BONNAND chargé des hébergements à l'UFOLEP nationale.

QUESTIONS DIVERSES

L'UFOLEP a participé au Salon des Seniors. Les retours sont positifs avec environ 2 000 visites sur le stand. On constate de grands besoins d'activités encadrées pour les seniors.

Le Comité Régional UFOLEP Centre Val de Loire recrute un/une secrétaire ayant des notions de comptabilité.

Sous la responsabilité du président et en collaboration avec les salariés du Comité Régional UFOLEP Centre (2 ETP), les 6 Comités Départementaux de la Région Centre et les 13 commissions régionales le ou la secrétaire aura pour missions principales :

- La gestion du secrétariat (accueil, saisie courrier, archivage, commande...)
- Saisie et suivi comptable (facture, saisie sur Ciel, rapprochement bancaire, suivi budget...)
- Communication sur les actions du Comité Régional UFOLEP Centre (Facebook, Site Internet, Affiche...)
- Gestion administratives des formations fédérales et professionnelles.
- Soutien aux actions ponctuelles sportives et statutaires.
- Et toutes missions nécessaires au bon développement des comités.

Profil recherché :

- Titre professionnel Secrétaire Comptable ou Bac Pro Secrétariat ou Bac Pro Gestion administrative ou BTS Secrétariat, Comptabilité, Gestion.
- Maîtrise du Pack Office (Excel, Word, Power Point).
- Connaissances du milieu associatif et sportif souhaitées.
- Intérêt pour les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Aptitudes personnelles :

- Organisé et rigoureux
- Facilité dans l'expression écrite et orale
- Capacité d'écoute et capacité à travailler en équipe.
- Adaptabilité, ouverture d'esprit et intérêt pour la vie associative

Caractéristiques du poste :

- Siège à Orléans La Source, Avenue du Parc Floral.
- Permis B et véhicule : exigé
- Type de contrat : CDI à temps plein (35h annualisées) sous la Convention Collective Nationale du Sport.
- Rémunération : groupe 3 de la CCNS
- Tickets Restaurant
- Prise de poste : septembre 2015
- Formations complémentaires possibles

Candidature à retourner (lettre de motivation manuscrite et CV) :

**Comité Régional UFOLEP Centre.
Avenue du Parc Floral
45100 Orléans la Source**



ECHEANCIER RECRUTEMENT SECRETARIAT

Juin 2015 :

Diffusion de l'offre d'emploi

11 juillet 2015 :

Date limite de candidature

Le 23 Juillet 2015 :

Envoi des convocations pour entretien + test

Les 19 et 20 Août 2015, de 09H00 à 17H00 :

Entretien + test

Le 07 Septembre 2015 :

Prise de poste

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Célébrer 150 ans d'éducation populaire et réaffirmer l'engagement de la Ligue dans le monde d'aujourd'hui !

Célébrer les 150 ans de notre mouvement, c'est bien sûr, porter un regard sur une histoire exceptionnelle étroitement liée à celle de la République et aux principales évolutions de la société française. Mais c'est surtout une occasion unique pour rassembler celles et ceux qui au sein de la Ligue et à ses côtés, se battent pour défendre les valeurs d'humanisme laïque qui fondent notre projet.

Les 150 ans de la Ligue, c'est avant tout, un rendez-vous de notre mouvement avec les citoyens que nous ne devons pas manquer. Partout sur le territoire, les 150 ans de la Ligue nous offrent l'occasion unique de promouvoir l'action de notre mouvement et son apport à notre société dans tous les domaines de l'éducation.

Célébrer nos 150 ans, c'est d'abord réaffirmer notre détermination plus forte que jamais, à construire l'éducation populaire de demain pour faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité d'une république laïque et solidaire.

Ensemble nous avons décidé de mettre en œuvre un large programme d'actions nationales, régionales et départementales pour faire mieux connaître notre histoire et notre implication forte dans le

monde d'aujourd'hui. Nous sommes tous mobilisés pour réussir ce programme et y associer le plus grand nombre de participants. Nombreux sont ceux qui travaillent à ce projet depuis plus d'un an déjà. Aujourd'hui le programme se dessine. Des outils ont été réalisés pour annoncer ce rendez-vous, identifier nos événements, informer le public, pour produire des supports, des livres, des films, organiser des colloques, des rencontres...

Le rôle des correspondants

Le réseau de correspondants des 150 ans a un rôle essentiel à jouer pour amplifier et renforcer cette dynamique dans les fédérations et les structures de la Ligue. Et c'est à ce titre que vous recevrez régulièrement ce bulletin interne qui vous informera sur nos grands rendez-vous et relatera vos actions et initiatives dans les départements.

Merci de diffuser largement ces informations auprès de vos équipes pour les impliquer dans ce grand projet dont nous reparlerons ensemble le 26 juin prochain à Chambéry.

Éric Favey

LE 26 JUIN RDV DES CORRESPONDANTS ET DES FÉDÉRATIONS À CHAMBÉRY

La veille de l'assemblée générale de Chambéry, la journée du vendredi 26 juin est réservée à l'information et à la coordination de tous les correspondants des 150 ans.

Cette réunion nous permettra de faire un point sur les événements des 150 ans jusqu'en décembre 2016, Au programme, la communication, les outils, les sites. Les programmes et les initiatives, dans les fédérations, échanges et partages d'idées, et de projets.

Merci à vous de vérifier l'enregistrement de votre inscription à cette journée. Des chambres d'hôtel ont été réservées pour ceux qui arriveront le jeudi soir, faites vous connaître.

Contact : Cécile Barres
Tel 01 43 58 97 42

Au sommaire

La mission des correspondants	4
Le site portail des 150 ans	4
Événements et actualité du programme	2 et 3
Des supports pour promouvoir les 150 ans	2 et 3

DES ÉVÉNEMENTS À INITIER, INVESTIR ET RELAYER !

Ce bulletin doit nous permettre de coordonner toutes les actions que la Ligue mettra en œuvre dès cette année jusqu'en décembre 2016. Vous y retrouverez les initiatives impulsées par le confédéral et surtout celles qui sont proposées par les fédérations. Vous trouverez ci-dessous les premières actions labélisées 150 ans.

Pour aller plus loin, vous pouvez joindre les contacts indiqués.

DES SUPPORTS POUR PROMOUVOIR LES 150 ANS



Label



Roll up



Programme



Bannière

Le programme des événements

Un support programme de présentation des événements nationaux et régionaux par date, genre et lieu.

Une affiche

Le modèle d'affiche format 30x40.

Le label

Le logo label officiel des 150 ans qui est à afficher sur toute la communication des actions et événements annoncés dans le cadre des 150 ans.

Un kakemono

Roll up des 150 ans format 200 x 80 cm. Ce support est à installer dans vos espaces d'accueil dans vos locaux et lors de vos manifestations à l'extérieur.

Fanions flammes

Ces flammes aux couleurs des 150 ans permettent d'installer une signalétique à proximité de vos stands et lieu d'accueil.

Téléchargez les fichiers modèles sur <http://blogcom.laligue.org>

DES PROJETS D'ACTION CULTURELLE

Nous sommes le peuple

Un grand projet participatif et pluridisciplinaire, réalisé en collaboration avec Nicolas Frize et Robin Renucci. Il se déroulera sur plus d'un an et mobilisera de diverses manières un grand nombre de fédérations et d'associations locales. Il comprendra des phases d'écoute, de recueil, d'échanges, de conception et de production artistique dans les territoires.

Des livres et des lectures

Proposé en collaboration avec les éditions "Rue du monde", ce projet est ouvert à toutes les fédérations. Rencontres, lecture, écriture, création... Un projet qui mettra en avant le travail de la Ligue en faveur du livre. L'édition d'un ouvrage "témoin" restituera la richesse de ce projet.

Plus d'info : pauzet@laligue.org

LA LIGUE ET LE CINÉMA

Le réseau cinéma se mobilise pour célébrer les 150 ans à travers "L'épopée du ciné-club" une grande action qui propose de revisiter l'histoire des ciné-clubs à partir d'une sélection de 25 grands films qui ont marqué les 30 ans de ciné-club à la Ligue.

Plus d'info : pauzet@laligue.org

LA FABRIQUE DE CITOYENS

Film documentaire de 50 minutes racontant l'histoire de la Ligue qui sera diffusé par France 3 en 2016. Ce film en cours de tournage est réalisé par Jean-Michel Djian qui prépare également l'édition d'un livre grand format consacré à la Ligue (Publication en juin 2016).

Plus d'info : 150ans@laligue.org

HOMMAGE A JEAN ZAY

Colloque quatre engagements le 26 mai au Lycée Jean Zay à Paris

Un double DVD: Jean Zay et la Ligue de l'enseignement. Un film de 52 minutes pour découvrir la politique visionnaire mise en œuvre entre 1936 et 1940 par ce jeune ministre de l'éducation. En bonus des interviews et documents racontent la relation très forte de Jean Zay et de la Ligue.

Plus d'info : 150ans@laligue.org

LA BIOGRAPHIE

DE JEAN MACÉ

Première biographie complète consacrée au fondateur de la Ligue, ce livre écrit par Jean-Michel Duconté retrace de façon très documentée la vie et l'œuvre de Jean Macé.

Livre disponible

Plus d'info : msthiroux@laligue.org

VOS ADRESSES UTILES

Histoire de la Ligue Cercle de mémoire

Pierre Tournemire
Tél: 06 07 72 51 39
Mail: pierretournemire@wanadoo.fr

Archivage contacts archives départementales

Bernard Wallon
Tel: 06 68 56 29 65
Mail: b.wallon@wanadoo.fr

DES ÉVÉNEMENTS À INITIER, INVESTIR ET RELAYER !

Le rôle majeur des correspondants est de repérer les actions nationales auxquelles leur fédération souhaite s'associer, se faire les relais dans leur fédération, des événements nationaux et des différentes productions sur lesquelles ils peuvent s'appuyer, et surtout, de faire remonter toutes les actions que leur fédération pourra initier et labéliser pour valoriser son implication dans la cité, pour qu'elles soient visibles de tous et partagées par le réseau.

■ PRIX DE LA RECHERCHE LE MONDE-LA LIGUE

Ce prix réservé aux universitaires et chercheurs récompensera un travail (thèse) consacré à un des grands domaines d'action de la ligue. L'appel à candidature est lancé. Vous pouvez le faire connaître à vos partenaires recherche/universités.

Plus d'info: 150ans@laligue.org

■ RÉÉDITION DU LIVRE « L'ESSENTIEL » DE LA LIGUE



La réédition actualisée de ce livre mis à jour et complété par Pierre Tournemire dans la collection les essentiels de Milan sortira en juin. Vous pouvez vérifier que votre fédération a bien passé commande d'un nombre d'exemplaires suffisant.

Plus d'info: msthiroux@laligue.org

■ LA MÉDIATHÈQUE DE LA LIGUE

Le site collaboratif de dépôt et de consultation en ligne des archives de la Ligue. Déjà plus de 200 contributeurs ont déposé des archives pour écrire l'histoire de notre mouvement. Toutes les fédérations peuvent s'inscrire sur ce site et y déposer les différents documents numérisés dont elles sont détentri-

ces. Un bel outil auquel vous pouvez associer les passionnés d'histoire, les anciens de votre fédération, ses témoins... La médiathèque est directement accessible depuis le site des 150 ans.

Plus d'info: 150ans@laligue.org

■ LA BOUTIQUE EN LIGNE

Actuellement en cours de développement, cette boutique sera accessible en septembre prochain, depuis le site des 150 ans. Elle permettra d'acheter directement en ligne, les livres, DVD et supports, proposés dans le cadre des 150 ans.

■ SÉMINAIRE LA LIGUE ET LA PLURALITÉ CULTURELLE. 6 ET 7 JUILLET CENTRE RAVEL PARIS

Une journée à caractère historique autour de la biographie et de l'action de trois grands militants: Paul Delarue, Pierre Jakez-Hélias, Guy Gauthier... Les langues et cultures régionales ou minoritaires, le renouvellement de la pensée laïque...

Une journée à caractère prospectif donne à voir l'actualité de la Ligue: Festival de danses et musiques du monde (Dordogne), Festival du cinéma arabe (Moselle), Demain en France, revue Diasporiques... et réfléchit à l'avenir.

Contact cconte@laligue.org

OBJETS DE PROMOTION

Tee-shirt des 150 ans
Modèles de tee-shirt hommes et femmes aux couleurs des 150 ans

Autocollants
10x15cm reprenant le visuel des 150 ans

Stylos
Rde couleur bleue et spectaculeux de l'environnement, en plastique biodégradable, papier recyclé et bois

Clé USB
Cle rotative de 2 GO de couleur bleue avec le logo des 150 ans

Powerbank
D'une capacité de 1800Ah cet objet vous permet de recharger votre téléphone où que vous soyez. Il sera également marqué aux couleurs des 150 ans

DÉPÔT DE VOS ARCHIVES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

En 2014 la Ligue a signé une convention avec les archives nationales et départementales. Désormais, l'ensemble des archives nationales du mouvement sont inventoriées et conservées aux archives nationales. Cet accord prévoit l'accès des fédérations aux services départementaux des archives. Leurs spécialistes sont à votre disposition pour accueillir vos propres archives.

Voir le dossier joint à ce bulletin

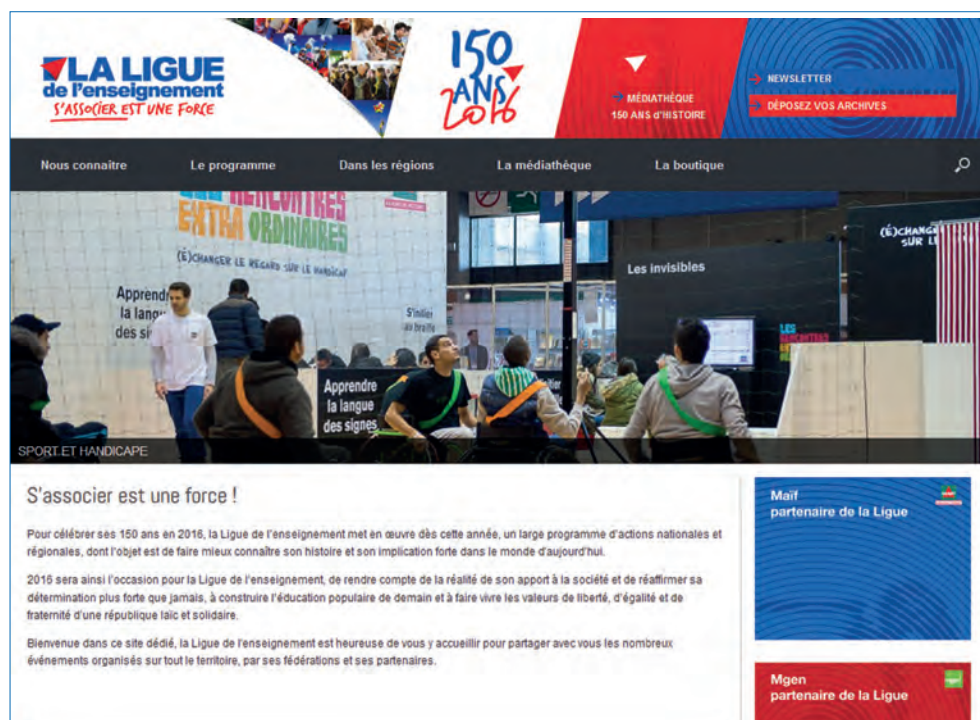
Site médiathèque et dépôt de vos documents d'archives

Alain Braun
Tél: 06 03 03 98 20
Mail: abraun@mire.net

Supports de communication et de promotion

Fichiers à télécharger depuis le Blogcom
Marie-Sophie Thiroux
Tél: 01 43 58 97 39
Mail: msthiroux@laligue.org

LE SITE DES 150 ANS LA VITRINE DES ACTIONS DE LA LIGUE



UN SITE POUR LE GRAND PUBLIC

Début juin ce site portail sera en ligne. C'est vers lui que pointera le lien de [la bannière des 150 ans](#) installée sur tous les sites de la Ligue (voir blogcom). Il a été conçu pour informer le grand public du programme et de l'actualité de tous les événements proposés dans le cadre des 150 ans.

Son menu donne accès aux événements par dates, genres, et lieux. [La rubrique région](#) permet de retrouver à partir d'une carte, les événements organisés dans les fédérations.

Il permet également aux visiteurs de s'inscrire à [une news letter](#) qui leur sera envoyée régulièrement pour les informer de l'actualité du programme.

Le lien "[médiathèque](#)" permet de consulter les documents d'archives de la Ligue et d'y déposer tous ceux que vous pourrez rassembler.

Mettre en valeur les fédérations et leurs actions

Le but de ce site portail est de permettre la diffusion d'une image et d'une communication cohérentes vers le large public que nous souhaitons toucher.

Tous les événements signalés dans ce site sont l'occasion de montrer la réalité concrète de l'action de la Ligue dans les territoires et les valeurs que nous portons.

L'efficacité de cette communication dépendra pour beaucoup des informations affichées par chaque fédération et structure. L'outil existe, à nous de le faire connaître et de le faire vivre.

[Pensez à envoyer régulièrement et dès aujourd'hui, vos informations et documents à l'adresse : 150ans@laligue.org](#)

[Lien du site: www.150ans-laligue.org](http://www.150ans-laligue.org)

LA MISSION DES CORRESPONDANTS

1 – Impulser la dynamique des 150 ans dans les fédérations

Ce rôle des correspondants au côté du président et du SG est essentiel pour dynamiser et coordonner cet événement exceptionnel en incluant tous les secteurs de la fédération.

2 – L'affichage des 150 ans

Il s'agit d'afficher l'événement auprès de tous les publics, interne, associations, partenaires, institutions et médias. En installant la bannière des 150 ans sur les sites, des kakémonos dans les espaces d'accueil et de manifestations, en diffusant l'affiche et le programme, en envoyant des communiqués, des invitations, en organisant des réunions de présentation... (voir les outils du blogcom)

3 – Identifier les événements.

Partout dans les fédérations des actions ou des événements sont susceptibles d'être « labélisés 150 ans » entre 2015 et 2016 : AG de la fédé, rencontres sportives, artistiques, fête du livre, festivals de cinéma...

4 – Relayer l'information et rendre nos actions visibles

Pendant ces deux années la coordination (confédérale et fédérale) rassemblera et traitera toutes les informations concernant les 150 ans. Transmettez ces informations au fur et à mesure de la construction de votre programme pour qu'elles apparaissent dans le programme général de la Ligue et sur le site.

LES PARTENAIRES DES 150 ANS

Le programme ambitieux des 150 ans est soutenu par les partenaires des 150 ans de la Ligue. En contrepartie de ce soutien la Ligue s'est engagée à les citer dans toute sa communication. Une barrette logos des partenaires est à votre disposition avec la charte graphique des 150 ans. Merci de l'intégrer dans vos supports. (Voir Blogcom)

Lancement du concours photos UFOLEP 2015 « Le Sport à travers les éléments naturels »



C'est le moment de sortir vos appareils photos et de profiter des beaux jours pour réaliser quelques clichés !

En effet, la 4^{ème} édition du concours photos UFOLEP est désormais ouverte !

Cette année le thème « Le Sport à travers les éléments naturels » sera l'occasion de présenter l'environnement dans lequel vous aimez pratiquer vos activités physiques ...

Envoyez vos réalisations par email à l'adresse suivante : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr
ou en utilisant l'application Facebook "[Concours Facebook](#)" sur
notre page officielle.

Cette 4^{ème} édition du concours photos souhaite mettre l'accent sur la diversité des activités sportives et leur environnement de pratique quelques soient les conditions climatiques.

Maintenant c'est à vous de devenir acteur de votre environnement et de représenter la force des éléments naturels à travers vos photos !

Le jeu concours est ouvert à tous, y compris aux non-licenciés, jusqu'au 30 septembre 2015 (17h) avec 1 séjour à gagner avec notre partenaire Vacances pour tous et des chèques cadeaux avec DECATHLON PRO !
(cf. règlement ci-dessous).

Règlement du Concours photos UFOLEP

« Le Sport à travers les éléments naturels » du 15 juin au 30 septembre 2015

Article 1 – Objet

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) Nationale dont le siège est situé 3 rue Récamier à PARIS 7^{ème} organise un concours photo intitulé «Sport et Biodiversité ».

La thématique retenue est celle de l'illustration de la pratique sportive à travers les éléments tels que l'air, le feu, l'eau et la terre.

L'objectif de ce concours est de mobiliser le réseau UFOLEP, d'en valoriser par l'image les actions de mise en œuvre sur l'ensemble du territoire et de l'illustrer via les différents supports de communication.

L'objectif de ce concours est de pouvoir valoriser à travers l'image, l'engagement de l'UFOLEP dans les pratiques sportives qu'elles soient ludiques, de loisirs ou compétitives dans un environnement conditionné par les aléas climatiques.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables comme la solidarité, le faire play, la laïcité et la citoyenneté.

Article 2 – Présentation du concours

Le concours photographique «Le Sport à travers les éléments » est ouvert à tous.

Le concours débutera le 15 juin 2015 à 15h et se clôturera le 30 septembre 2015 à 17h.

Toutefois les photos prises avant le début du concours seront admises, c'est leur envoi qui doit avoir lieu entre les dates mentionnées ci-dessus.

Article 3 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (disposant d'une licence UFOLEP ou non licencié).

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Fédération Nationale UFOLEP, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non).

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées.

Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable. Cet élément est très important ; une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo.

Article 4 – Cahier des charges

Chaque photo devra illustrer la thématique « Le Sport à travers les éléments » dans le cadre d'un projet/événement/compétition sportif, d'un mouvement ou d'un geste de situation sportive.....

Sur le cliché, peut apparaître une partie ou la totalité du corps en mouvement.

Ce cliché doit être original, authentique et dans le cas contraire, l'auteur sera poursuivi pour plagiat.

Si une personne est identifiable sur la photo, s'il s'agit de vous, d'un membre mineur de votre famille ou d'une personne de votre entourage, vous certifiez que vous autorisez expressément l'UFOLEP et **tous ses ayants-droit** à fixer, reproduire, diffuser et exploiter cette image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux, ainsi qu'à diffuser cette image avec le logo de l'UFOLEP.

Réception des photos par mail à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr ou via la photothèque UFOLEP : reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp ou via la page facebook de l'UFOLEP.

La date de réception du mail fera foi. Mentionner dans l'objet du message : « Concours Photo Le **Sport à travers les éléments** ».

Photo par mail : au format numérique (JPEG) haute définition/résolution, mentionnant votre nom, prénom et nom de la photo. La photo sera sauvegardée et envoyée comme suit :

ConcoursPhotovotrenom.jpeg

Nombre maximum de photos présentables : 3 photos par candidat.

Le texte du mail devra faire état des mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Département
- Brève description du contexte de chaque photo (lieu et date de prise de la photo, nom de l'événement s'il s'agit d'une photo prise sur un événement, en quoi illustre-t-elle le sport et les éléments)
- Téléphone portable
- Numéro de licence (si le candidat est licencié UFOLEP, USEP ou adhérent Ligue)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

L'envoi des photos par mail ou via FACEBOOK induit l'acceptation du présent règlement concours photos.

Pour les participants qui ne disposent pas d'un forfait de connexion illimité - La participation au Jeu étant strictement gratuite et sans obligation d'achat, «le concours Photos Le Sport à travers les éléments» remboursera, sur simple demande du participant accompagnée des documents exigés, les frais de connexion au Jeu, les frais de participation, le montant des photocopies ainsi que les frais d'affranchissement inhérents aux demandes de remboursement.

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif France Télécom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0,16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement. Les demandes de remboursement sont limitées à une (1) par foyer (même nom, même adresse) et par mois.

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximal de 60 (soixante) jours après la participation pour laquelle le participant demande le remboursement des frais, le cachet de la poste faisant foi.

Le remboursement des frais se fera dans un délai de soixante jours (60), suivant la réception de la demande de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice à l'adresse suivante : 3 rue Récamier PARIS 7^{ème}.

Pour obtenir le remboursement de ses frais, le participant doit adresser une demande écrite contenant les éléments suivants :

- Nom, prénom, e-mail du participant,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF ou France Télécom),
- Une photocopie de la facture

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

Les photos retenues par le jury dans un premier temps pourront être exposées dans le cadre du Salon de l'éducation 2015 organisé par la Ligue de l'enseignement du 19 au 22 novembre 2015.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur et le jury de l'opération.

Article 5 – Droits des photos

Le participant au concours cède gratuitement à l'organisateur, ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement (3 rue Récamier 75 341 Paris cedex 07), les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute exploitation non commerciale, sur tous supports électroniques (lettres électroniques, site web, réseaux sociaux...) et papiers liés à la communication (brochures, affiches...) de l'UFOLEP Nationale et de son réseau pour une durée de 20 ans.

La participation au concours implique que les auteurs s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces de communication.

Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de 20 ans.

Le participant déclare être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent ou dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose à l'UFOLEP Nationale. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En tout état de cause, le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Article 6 – Sélection Préalable des photos et désignation des photos gagnantes

A. La « sélection préalable » des photos sera opérée de deux façons :

- 1) Sélection par les organisateurs, basée sur des critères de qualité et de correspondance à la thématique du concours uniquement : cette phase durera jusqu'au 30 septembre 2015.
- 2) Sélection par vote sur réseaux sociaux : le nombre de « likes » sur chaque photo sera le critère déterminant, calculé et arrêté à la date du 30 septembre 2015 à 17 h.

B. La sélection des photos gagnantes sera faite de la façon suivante :

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

L'analyse des photos retenues lors de la « sélection préalable » sera faite par un jury composé :




- de la responsable communication de l'UFOLEP,
- d'un représentant du Ministère,
- de 2 à 3 responsables associatifs,
- d'un représentant de la Ligue de l'enseignement,

Le jury de sélection choisira, parmi les photos retenues :

- Les trois participants vainqueurs du concours photos
- les 10 meilleurs clichés, qui serviront de base à la prochaine exposition de l'UFOLEP,
- les 50 meilleurs clichés qui permettront la publication d'un livre-photo visant à illustrer les actions de terrain autour de l'Identité de l'UFOLEP.

Article 7 – Récompenses

3 gagnants seront désignés pour recevoir les prix indiqués ci dessous :

-  1er prix : 1 Voyage avec Vacances Pour Tous
-  2^{ème} prix : 1 bon d'achat de 100 euros chez DECATHLON PRO
-  3^{ème} prix : 1 bon d'achat de 80 euros chez DECATHLON PRO

Les noms des gagnants seront communiqués à l'issue du Salon de l'éducation courant décembre 2015 (via les lettres électroniques, EJ et par mail). Leur présence ne sera pas exigée pour prétendre à recevoir leur prix. Les gagnants ne pourront pas demander de recevoir la contrepartie de leurs lots en espèce.

Les lots ne sont ni transmissibles ni interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

Article 8 – Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne seraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.
Les organisateurs prendront le plus grand soin des tirages, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

Article 9 : Dépôt du règlement

Conformément à la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 le dépôt d'un règlement de jeu auprès d'un huissier de justice n'est plus une obligation.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement et notamment les règles du jeu et les gains attribués.

Le règlement complet du Jeu peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre au tarif lent en vigueur remboursé sur demande).

Article 10 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (prénom, nom, adresse email). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à la société organisatrice.

POINT PARTENARIATS



Dans le cadre du partenariat qui associe l'UFOLEP à 24 MX sur le SUPER TROPHEE de France 2015, vous trouverez ci-joint la newsletter de notre partenaire : Actus, bonnes affaires, jeu concours..... <http://urlz.fr/24g7>

Bonne réception !



A l'occasion du sixième numéro de Motocross Emag diffusé par notre partenaire MX2K, retrouvez l'affiche du Super Trophée de France UFOLEP- 24 MX.
<http://www.motocross-emag.com/>

Plus d'infos : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr

COMMUNICATION

Le pôle communication vous propose de nouveaux produits signalétiques ! A titre indicatif, les délais de livraison sont de 11 jours ouvrés, après commande. Vous trouverez ci-après les tarifs HT, des frais de port indicatif et les descriptifs détaillés. Nous vous proposons de nous adresser vos commandes accompagnées d'un chèque du montant des produits HT, à l'ordre d'ATELIER LE MEE, le solde du paiement se fera à réception de la marchandise avec facture TTC (frais de port compris) directement auprès du fournisseur.

Intitulé du produit	Prix unitaire HT	Frais de port estimatif HT
Roll up <i>80x200 cm</i>	79 €	15 €
Kit flammes et banderoles <i>3 Flammes en 3 M et socle 6 kg + 3 bâches en 80x240 cm</i>	490 €	40 €
Stand parapluie <i>POP COURBE 3x3 , VISUEL SUR TISSU STRETCH + RETOUR 228 x 273.5 CM + SAC</i>	660 €	50 €
Tente de réception 3x3 <i>ensemble structure + toit imprimé + 3 parois amovibles</i> <u>15 jours ouvrés pour ce produit</u>	917 €	96 €



Bon de commande signalétique ATELIER LE MEE

Comité			
Produit	Quantité	Prix unitaire HT	Prix HT
TOTAL DE LA COMMANDE HT (sans frais de port)			

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale Pôle communication
3 Rue Récamier 75341 PARIS CEDEX 07

accompagné du chèque de paiement HT (port non compris) à l'ordre d'ATELIER LE MEE



ATELIER LE MÉE
DEPUIS 1956
WWW.EURODRAPEAU.COM

Fabricant de supports de communication
Textile, vinyle, bâche, PVC, papier, plexi, alu...

Kit flammes et banderoles

3 Beach wings avion 3m



Voile 70X228cm

3 banderoles PVC 80x240cm



SANDOW

TOURILLON BOIS

Roll up



Enrouleur publicitaire portable
80X200cm

Tente de réception



Tente 3X3m

Impression du toit + 3 parois amovibles

Stand parapluie

Pop up courte 3X3m



Pour plus d'informations, contactez Delphine Uvroy au 06 99 14 44 09
delphine.uvroy@eurodrapeau.com

Retrouvez nos produits sur:

EURODRAPEAU.COM



Trophées Génération Développement Durable 2015 UFOLEP – ECOCUP

Ensemble, l'UFOLEP et ECOCUP s'engagent depuis plusieurs années dans une démarche durable.

Grâce aux "Trophées Génération Développement Durable", l'UFOLEP et ECOCUP souhaitent soutenir, encourager, stimuler et récompenser les projets sport pour tous et l'esprit d'initiative au sein des comités départementaux, régionaux UFOLEP et des Associations Sportives affiliées.

Les projets doivent mettre en avant soit :

1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne
2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable en mettant l'accent sur la santé via des approches nutrition et gestion de l'eau
3. des valeurs et des organisations qui contribuent à dynamiser les territoires ruraux en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et d'attractivité de ces territoires

Cette année, en plus du dossier de participation à remplir en ligne, **une vidéo de 3 minutes** pourra être réalisée afin de présenter votre projet aux membres du jury. De façon originale, à vous de montrer en quoi votre projet devrait être récompensé par les Trophées Génération Développement Durable.

Nous avons voulu un accès facile et rapide au projet, soit en trois étapes simples :

1. Compléter le dossier 2015 décrivant le projet sur le site fédéral, rubrique communication, Trophées Génération DD ou remplir le dossier en ligne :
<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/tropheesgenerationdeveloppementdurable.html>
2. Réaliser une vidéo de 3' qui accompagnera la présentation du projet et qui sera projetée lors de la tenue du jury,
3. Envoyer le dossier, **avant le 15 octobre 2015**, à l'UFOLEP, 3 rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07, à l'attention de Rosemary Paul-Chopin.
4. Les dossiers seront étudiés lors du Jury officiel (Mountain Riders, Ministère de l'écologie, SV Planète, ADEME, La ligue de l'enseignement) réuni dans le cadre du Salon de l'éducation 2015 dont le thème à l'honneur sera la COP 21.

Nouveauté 2015, les projets menés dans le cadre de l'opération Move Week du 21 au 27 octobre 2015 peuvent postuler aux Trophées génération Développement Durable s'ils respectent un cahier des charges éco responsable (comme celui par exemple de l'Agenda 21 du CNOSF ou le guide UFOLEP des manifestations sportives et développement durable).

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**Activités Physiques d'Entretien - Formation Spécifique
les 4 et 5 juillet 2015**

Discipline / Type de stage	Formation spécifique - APE
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 4 (9h30) au dimanche 5 (14h) juillet 2015 au CREPS de Vichy (03). Possibilité d'arriver le vendredi 3 juillet soir au CREPS. Une séance d'Ufo Move sera proposée aux stagiaires pouvant rester le dimanche 5 juillet de 14h à 16h (facultatif).
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (saison 2014/2015) ✚ Animateurs référents APE / Ufo Move pour le comité UFOLEP ✚ Animateur APE, Animateurs Périscolaire ✚ Formateurs APE, responsables formations départements et régions
Objectifs	Etre capable de préparer, conduire et animer des séances de gym harmonie, de gym douce et d'Ufo Move pour tous les publics.
Définition du stage	<ul style="list-style-type: none"> - La gym harmonie propose un programme d'exercices de santé basé sur la synthèse de plusieurs disciplines Qi Gong, gym dansée, Yoga, Pilates, méthode Feldenkrais et relaxation. - La gym douce pour les enfants leur permet de mieux se connaître, d'apaiser leur agitation et d'être plus disponibles pour les apprentissages, de leur procurer un bien-être physique et psychique. L'effet attendu est d'améliorer les capacités d'écoute, l'attention, de favoriser l'efficacité du travail scolaire, de prendre conscience de son corps. - L'Ufo Move est une activité physique mêlant la danse à la gymnastique d'entretien qui utilise différents styles de musique (latine, orientale, reggaeton, jazz, rock, rondes enfantines, ...) des techniques et situations multiples (jeux chorégraphiques, dans les collectives de remise en forme, ...).
Contenus de formation	<p>3 séquences d'une demi-journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gym Harmonie <ul style="list-style-type: none"> • Structure du cours de Gym Harmonie • Apprentissage de chaque mouvement, des objectifs, des visualisations pour chaque discipline • Travail de réalisation individuel et collectif sur chaque mouvement • Mise en pratique de l'enseignement de chaque mouvement - Gym Douce pour enfants <ul style="list-style-type: none"> • Structure du cours de Gym douce pour enfants • Apprentissage de chaque phase du cours • Travail de réalisation individuel et collectif sur chaque technique • Mise en pratique de l'enseignement – • travailler sur soi: connaître son corps, ses ressources, ses besoins (détente, attention, respiration) : éducation à la santé. • travailler son schéma corporel, latéralisation, dissociations des parties du corps. • travailler sa relation aux autres: le vivre ensemble - Ufo Move <ul style="list-style-type: none"> • approfondissement de méthodes en faveur de publics spécifiques (personnes en situation de handicap, seniors, enfance) • découverte de nouvelles techniques • création de chorégraphies • techniques d'animation et mises en situation
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes + documentation personnelle sur les thèmes abordés ✚ Livret de Formation ✚ Tenue sportive
Responsable de formation	Annie COLY
Formateurs	Isabelle ROSSI (gym douce pour enfant et gym harmony) Adrien JOUVENCEL et Céline BANCELIN (Ufo Move)
Coût par stagiaire / comité	Frais de déplacement
Renseignements	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Pôle Formation - 3 rue Récamier - 75347 PARIS Cedex 07</p> <p>☎ 01.43.58.97.62 ✉ esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des inscriptions à l'UFOLEP : 19 juin 2015</p>

JURYS NATIONAUX CQP ALS + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

Attention !

Dans le cadre des nouvelles modalités des jurys pléniers, voici les dates de clôture de réception de dossiers pour les 2 prochains jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2015 :

Date de Jury plénier	Date de clôture de réception dossiers
Jeudi 16 juillet 2015	2 juillet 2015
Jeudi 15 octobre 2015	2 octobre 2015

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

Formation de formateurs(trices) sur la laïcité *



Maîtriser l'histoire de la pensée laïque et du dialogue interculturel.
Animer des temps d'échange et de formation sur la laïcité.
Organiser des séquences éducatives sur la laïcité avec des jeunes notamment dans un cadre scolaire.



Salarié(e)s et élu(e)s des fédérations départementales et unions régionales.



- L'histoire de la pensée laïque et du dialogue interculturel
- Les enjeux contemporains sur la laïcité/diversité
- Les outils pédagogiques et militants de la Ligue de l'enseignement sur la question laïque
- Comment aborder la laïcité en milieu scolaire et à l'échelle locale ? (connaissance de la charte, etc.)



2 jours – 15 et 16 septembre 2015


















Paris

Pour vous inscrire : cliquez ici

Correspondant de la formation : Charles Conte – chargé de mission Laïcité à la Ligue de l'enseignement

**Gymnastique Rythmique Sportive
Formation Spécifique
4 et 5 juillet 2015**

POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	FS - Gymnastique Rythmique Sportive
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 4 et 5 Juillet 2015 à Lille et Villeneuve d'Ascq (59)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP  Titulaire du BF2O opt JA ou BF2A ou ex A2, O2, ou ex cadre B, C  Formateurs actifs et reconnus sur le terrain  CTS ou ARD
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir formateur régional en GRS  Développer ses compétences  Faire évoluer la discipline
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Créations de support de formation en relation avec Les Unités de compétences capitalisables des BF1A, 2A (vidéos, power point...)  Harmonisation des supports de formation BF1O et BF2O
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue spécifique GRS
Responsable administratif	Isabelle JACQUET
Responsable formation	Élisabeth LEBECQUE – Isabelle JACQUET
Coût par stagiaire	-
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p> 01 43 58 97 62</p> <p>Fax 01 43 58 97 74</p> <p> esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des inscriptions : 19 juin 2015</p>

Gymnastique artistique – Stage Technique Les 4 et 5 juillet 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Stage Technique - GYMNASTIQUE
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 4 (9h) au dimanche 5 juillet (12h) 2015 à Salbris (41)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licenciés UFOLEP (<i>saison 2014 / 2015</i>) ✚ Responsables formation animateurs et officiels, actifs et validés par les comités départementaux/régionaux UFOLEP, gymnastique des 3 groupes,
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être titulaire du BF2A option 3 et/ou du BF2O option3, et avoir une implication concrète dans les formations d'officiels et/ou animateurs
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Bilan de la dernière saison, notamment à propos des changements de catégories, et plus généralement sur les aspects sportifs et de jugement ✚ Élaboration et rédaction des précisions et modifications sur la brochure ✚ Présentation des projets formations et diplômes en cours d'élaboration par le national et débat
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Compte-rendu des formations ✚ Bilans des compétitions ✚ Synthèse statistique sur les engagements
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle
Responsable administratif	Jean-Louis MARRE
Responsable formation	Jean-Louis MARRE
Formateurs	C. GUARINI – S. POTTIER – L. CASSES – S. DESMOT
Coût par stagiaire	Pris en charge par le Pôle formation
Renseignements et inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale / régionale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✉ UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 ☎ 01 43 58 97 62 Fax 01 43 58 97 74 ✉ esyritis.laligue@ufolep-usep.fr <p>Date limite d'inscription (via le comité UFOLEP) : 19 juin 2015</p>

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Flash Info juin 2015

Chers amis,

La trame qui a été envoyée au comité de l'Oise par l'un de nos membres était très ancienne et comportait des mentions qui n'ont plus cours aujourd'hui :

- Braquet 15/16 ans : il faut lire 7.67 m au lieu de 7.62 m
- Toute la partie surclassement pour les doubles/triples affiliés n'est plus d'actualité puisque depuis deux ans nous sommes alignés sur les autres FD pratiquant le cyclisme.
- Il n'est plus nécessaire non plus de nous présenter les licences et les cartes de compétiteurs, puisque tout est vérifié en amont grâce aux bases de données Gest Cartes et Affiligue.

Beaucoup d'erreurs que vous vous voudrez bien nous pardonner, je vous engage à [retélécharger la circulaire](#) modifiée sur le site de la CNS.

Bien à vous.

Daniel MANUEL

Responsable de la CNS Activités Cyclistes



Flash Info juin 2015 (bis)

Bonjour,

5 centimètres ce n'est pas grand chose, mais ça peut suffire à tout changer, alors effectivement et merci à ceux qui sont vigilants, le braquet des 15/16 ans est bien de 7.62 m et non pas de 7.67 m tel qu'il figure à l'heure actuel dans notre règlement national et que nous allons nous empresser de modifier.

La circulaire a été également modifiée.

Bien cordialement

Daniel MANUEL

Responsable (mais pas coupable) de la CNS Activités Cyclistes

La C.N.S. communique les différentes dates de l'échéancier pour la :

**FINALE NATIONALE KART CROSS
8 & 9 AOÛT 2015
À QUINCEY (21)**

Pour le 21 Juin :

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. La liste des passeports distribués par catégorie.
2. Les coordonnées du responsable du trophée¹ (Nom, adresse, téléphone fixe et portable, mail...) **pour le suivi en juillet et août.**

Pour le 28 Juin :

La C.N.S. Sports mécaniques auto adresse au responsable des trophées et aux délégués :

1. Le nombre de pilotes qualifiés par catégorie.
2. Le dossier de présentation de la finale nationale.
3. La feuille d'inscription individuelle (pilote et officiel).

Pour le 11 Juillet :

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. Le classement définitif de son trophée par catégorie.
2. Une liste des pilotes intéressés pour participer à la finale nationale, ainsi qu'une liste de suppléants.
3. La liste des officiels intéressés pour participer à la finale nationale.

Chaque pilote, ou officiel devra renvoyer individuellement sa feuille d'inscription avant la date indiquée sur celle-ci.

Toutes les informations réclamées ci-dessus devront être envoyées à :

Jean-Marie PINEAU
 **2 Route de Saint Sauveur**
17540 NUAILLE D'AUNIS
 **jean-marie.pineau@orange.fr**

Le responsable du trophée doit être la personne à contacter en cas de problème dans les classements ou pour d'éventuels repêchages.

La C.N.S. communique les différentes dates de l'échéancier pour la :

**FINALE NATIONALE POURSUITE SUR TERRE
22 & 23 AOÛT 2015
À NITRY (89)**

Pour le 28 juin :

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. La liste des passeports distribués par catégorie.
2. Les coordonnées du responsable du trophée¹ (Nom, adresse, téléphone fixe et portable, mail...) **pour le suivi en juillet et août.**

Pour le 4 juillet :

La C.N.S. Sports mécaniques auto adresse au responsable des trophées et aux délégués :

1. Le nombre de pilotes qualifiés par catégorie.
2. Le dossier de présentation de la finale nationale.
3. La feuille d'inscription individuelle (pilote et officiel).

Pour le 25 juillet :

Chaque trophée départemental ou régional devra fournir :

1. Le classement définitif de son trophée par catégorie.
2. Une liste des pilotes intéressés pour participer à la finale nationale, ainsi qu'une liste de suppléants.
3. La liste des officiels intéressés pour participer à la finale nationale.

Chaque pilote (qualifié et suppléant), ou officiel devra renvoyer individuellement sa feuille d'inscription avant la date indiquée sur celle-ci.

Toutes les informations réclamées ci-dessus devront être envoyées à :

Daniel HEAULME
 **8 Allée A Cité des Arbrisseaux**
59176 ECAILLON
 **ufolepauto@aol.com**

Le responsable du trophée doit être la personne à contacter en cas de problème dans les classements ou pour d'éventuels repêchages.

La C.N.S. communique les différentes dates de l'échéancier pour la :

**FINALE NATIONALE TRIAL 4X4
12 & 13 SEPTEMBRE 2015
À ROYÈRE DE VASSIVIÈRE (23)**

Pour le 1^{er} Août :

Chaque trophée régional devra fournir :

1. Le classement provisoire du trophée.
2. Les coordonnées du responsable du trophée¹ (Nom, adresse, téléphone fixe et portable, mail...). **pour le suivi en août et septembre.**

Pour le 15 Août :

La C.N.S. Sports mécaniques auto adresse au responsable des trophées et aux délégués :

1. Le nombre de pilotes qualifiés par catégorie.
2. Le dossier de présentation de la finale nationale.
3. La feuille d'inscription individuelle (pilote et officiel).



Pour le 29 Août :

Chaque trophée régional devra fournir :

1. Le classement définitif de son trophée par catégorie.
2. Une liste des pilotes intéressés pour participer à la finale nationale, ainsi qu'une liste de suppléants.
3. La liste des officiels intéressés pour participer à la finale nationale.

Chaque pilote (qualifié et suppléant), ou officiel devra renvoyer individuellement sa feuille d'inscription avant la date indiquée sur celle-ci.

Toutes les informations réclamées ci-dessus devront être envoyées à :

Muriel CLUZEAU
 **12, Rue de la Poste**
87400 SAINT LEONARD DE NOBLAT
0616315899
 **m.cluzeau@areas-agence.fr**

Le responsable du trophée doit être la personne à contacter en cas de problème dans les classements ou pour d'éventuels repêchages.

R A P P E L S

CONCORDANCE DES ANNÉES D'ÂGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2015 – 2016*

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

**« l'année de référence est l'année civile qui comprend
le début officiel de la saison sportive : pour 2015 – 2016,
le 1^{er} septembre 2015 »**

Les années de naissance correspondent à la tranche d'âge :

Licences	Années d'âge		
(Cf. tarifs affiliations/ adhésions sur le site national Internet)	2005 – 2006	9 - 10 ans	Applicable pour toutes les épreuves nationales et lors de la rédaction de documents.
	2003 – 2004	11 - 12 ans	
	2001 – 2002	13 - 14 ans	
	1999 – 2000	15 - 16 ans	
	1997 – 1998	17 - 18 ans	
	1996 et avant	19 ans et plus	
	*1975 et avant	40 ans et plus	
<p>Par décision du Comité Directeur de juin 2002 (cf. Règlements Administratifs & Sportifs), nous n'utilisons plus les « appellations » Poussins, Benjamins, ... qui sont à proscrire dans tout document. Les CNS (ou départements) doivent indiquer les âges ou années d'âge correspondants dans tous les documents « nationaux » diffusés.</p> <p>* Quand il n'y a pas de « catégorie spécifique » les adultes de « 40 ans et plus » participent avec ceux de « 19 ans et plus ». C'est le cas du Tir, par exemple, activité à laquelle peuvent participer les « anciens » sans qu'il y ait systématiquement des classements spécifiques.</p> <p>ATTENTION : pour certaines activités, les catégories sont différentes (cf. règlement spécifique) !</p>			<p>Consulter le site national Internet et/ou les circulaires d'organisation.</p>

* Les activités cyclistes ont des catégories d'âges particulières, prière de consulter le tableau saison 2016 en ligne sur www.ufolep-cyclisme.org (option de menu "DOCS-REGLEMENT").

COMMUNIQUE
« SAISON SPORTIVE UFOLEP »

Suite à la suppression de la post-garantie demandée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Réglementaire, la Ligue de l'enseignement a demandé à son service assurances APAC de trouver une solution pour répondre aux besoins de garanties de l'ensemble des services et activités de la Ligue.

De ce fait, l'APAC a procédé à une extension des garanties Multirisque Adhérents Association jusqu'au 31 octobre et ce, sans lien avec des conditions de ré-affiliation et/ou de ré-adhésion (ceci pour toutes les associations et leurs membres ayant souscrit les garanties APAC lors de l'année précédente).

Ces conditions d'assurance sont à distinguer de la qualification des sportifs pour la participation à des rencontres UFOLEP.

Principe général :

La saison sportive UFOLEP qui s'étend du **1^{er} septembre N-1 au 31 août N** s'applique à toutes les activités sportives. La licence UFOLEP est délivrée pour la durée d'une saison sportive (pas de changement).
D'ores et déjà, les dispositions sont prises au niveau national -service affiliations- afin que chaque département soit en mesure de délivrer des licences et cartes d'adhésion dès juin prochain.

Toutefois, par exception, la participation à certaines activités sportives dont le calendrier sportif se prolonge au-delà de la saison sportive UFOLEP (en septembre et octobre) pourra se faire avec la licence UFOLEP de la saison précédente. Les activités concernées sont :

- **les activités cyclistes (hors cyclocross)**
- **les sports mécaniques moto**
- **les sports mécaniques auto**
- **pétanque**
- **boules**

Exemples :

- Un cycloportif qui souhaite participer à une épreuve CYCLOSPORT UFOLEP le 4 octobre 2015 pourra le faire avec sa licence UFOLEP cycloport de la saison sportive 2014 – 2015 (toutefois, il lui est fortement conseillé de procéder au renouvellement de sa licence à compter du **1^{er} septembre 2015**).
- Un cycloportif qui souhaite participer à un CYCLOCROSS le 18 octobre 2015 devra présenter une licence UFOLEP cycloport en cours de validité de la saison 2015 – 2016.

De la même façon, l'organisation des rencontres prévues au calendrier sportif de ces mêmes activités pourra se faire par l'association sous couvert de son affiliation UFOLEP de la saison précédente (toutefois, il est fortement conseillé de procéder au renouvellement de l'affiliation de l'association à compter du **1^{er} septembre 2015**).

Pour toutes les autres activités sportives, la licence UFOLEP valide (de la saison sportive en cours) est obligatoire pour participer à des rencontres du calendrier sportif UFOLEP qui commenceraient dès le début de la saison sportive. Pour les compétitions qualificatives, il est obligatoire de pouvoir présenter une licence homologuée 8 jours avant la première phase qualificative : sports collectifs, gymnastique artistique, (article 6 du règlement sportif UFOLEP).

ANNEXE

Extrait COM'APAC – Février 2015

L'ACPR (l'organisme de contrôle des mutuelles, des compagnies d'assurance et intermédiaires) avait souligné que les mécanismes de la post-garantie ne respectaient pas les dispositions du Code des Assurances qui interdisent toute rétroactivité lors de la souscription de garanties. La post-garantie ne pouvait donc plus perdurer.

Cependant, l'APAC est consciente des difficultés rencontrées par les associations et leurs membres pour renouveler leur affiliation adhésion en début de saison.

Pour cette raison, les garanties des Multirisque Adhérents Association vont être accordées jusqu'au 31 octobre et ce, sans aucune condition de ré-affiliation et/ou ré-adhésion.

Cette période de garantie étendue est destinée à permettre à l'association et à ses membres de renouveler l'affiliation et les adhésions sans courir le risque d'une absence de garantie.

En revanche, si l'association n'a pas renouvelé son affiliation le 31 octobre au soir, elle ne bénéficie plus d'aucune garantie à compter du 1^{er} novembre au matin.

Pour ce qui est des adhérents, les mécanismes sont similaires.

Les garanties sont accordées jusqu'au 31 octobre. L'adhérent ne bénéficie d'aucune garantie à compter du 1^{er} novembre si son adhésion/sa licence n'a pas été renouvelée à cette date.

À noter que ces principes concernent la seule période de prise d'effet des garanties d'assurance APAC. L'exercice d'activité de la Ligue de l'enseignement reste fixé du 1^{er} septembre année N au 31 août de l'année N+1 et les principes d'affiliation et de ré-affiliation restent déterminés par cet exercice d'activité.

Dans cette logique, les associations affiliées pour lesquelles le bénéfice des garanties de la M.A.A a été validé avec l'enregistrement d'une C.A.P sans cotisation complémentaire (C.A.P dont l'échéance est fixée au 31 août) recevront au printemps prochain un courrier leur confirmant que ces garanties sont gratuitement prorogées jusqu'au 31 octobre 2015, cette prolongation des garanties valant également pour leurs adhérents ou licenciés.

Bien entendu, cette prolongation de garanties n'est valable que s'il n'y a aucun changement des activités mentionnées dans la fiche diagnostic. La mise en œuvre de nouvelles activités nécessitera, comme tout au long de l'année, une déclaration auprès de l'APAC Nationale pour validation et/ou modification de la CAP.

Quelques exemples concrets...

Une nouvelle association s'affilie le 15 septembre 2015. Ses activités sont mises en œuvre au profit exclusif de ses adhérents tous titulaires d'une carte Ligue.

Après analyse de la fiche diagnostic, l'APAC NATIONALE confirme que cette association et ses membres bénéficient des garanties de la M.A.A à compter du 15 septembre 2015 et jusqu'au 31 octobre 2016. Les conditions particulières correspondantes lui sont adressées.

Une association affiliée en 2014/2015 est bénéficiaire des garanties de la M.A.A au titre d'une C.A.P sans cotisation complémentaire enregistrée auprès de l'APAC Nationale. Comme énoncé plus haut, cette association reçoit au printemps 2015 un courrier l'informant qu'elle bénéficie (ainsi que ses membres adhérents) de ces garanties jusqu'au 31 octobre 2015.

Cette association décide de ne pas renouveler son affiliation pour l'exercice 2015/2016. Cette association et ses membres ne bénéficient plus d'aucune garantie à compter du 1^{er} novembre 2015 à 0 H.

Ces modalités assurantielles sont à distinguer des différents régimes d'affiliation de la Ligue de l'enseignement qui restent inchangés mais aussi des réglementations techniques et sportives UOLEP qui feront l'objet d'une communication spécifique dans un prochain Cont@ct.

Sport – Éducation – Devenez Sportifs citoyens !



Présentation du dispositif

Le « Se'coureur » est le trait d'union entre l'organisateur les participants et les secours agréés. Sa mission est d'alerter et de prodiguer les gestes d'urgence dans l'attente de l'arrivée des secours. Titulaire du PSC1, il mettra en application ce qui lui aura été enseigné au cours de cette formation.

En aucun cas le se'coureur ne pourrait se substituer au poste de secours assuré par les associations agréées par la Préfecture. Les « se'coureurs » s'inscrivent dans le cadre du renforcement des dispositifs de secours prévus dans les RTS des fédérations délégataires.

Si vous aussi, vous souhaitez vous engager dans le dispositif et renforcer l'accompagnement humain et la sécurité dans le cadre de vos manifestations nous vous invitons à nous retourner **les documents de contractualisation : convention d'engagement du Se'Coureur** à l'échelon national à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et à **inscrire les manifestations concernées** dans le calendrier dédié via le formulaire en ligne: <http://www.tech.ufolep.org/formulaire/ufolepsecoureur.html>

Le dispositif s'accompagne d'une dotation à tarif préférentiel avec nos partenaires associés DECATHLON PRO, JORDENEN et ATELIER LE MEE et d'outils de communication pour valoriser le dispositif sur votre territoire en direction de vos partenaires, licenciés, journalistes...

Kit COMM à demander à l'échelon national à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr :

- Logo Se'coureur et estampille manifestation labellisée à insérer sur vos supports promotionnels dédiés aux épreuves;
- Bannières PUB à insérer sur vos sites UFOWEB, page facebook, ...;
- Communiqué de Presse à envoyer à votre fichier Presse (cf extraction envoyée par le national);

COMMANDES MUTUALISEES

Bon de commande Sacs Se Coureur

Le comité UFOLEP :.....commande : 5, 10, 20...sacs Se coureur au
prix unitaire TTC port non compris de : 17,55 €.

Ajouter au total + 6,90 euros quel que soit la quantité pour les frais de port.

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale UFOLEP Nationale - Pôle communication 3 Rue
Récamier 75341 PARIS CEDEX 07, accompagné du chèque libellé à DECATHLON PRO

Bon de commande Trousse de secours Se Coureur

Le comité UFOLEP :.....commande : 5, 10, ...Trousse de secours
Se coureur au prix unitaire TTC port non compris de : 25 €.

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale UFOLEP Nationale - Pôle communication 3 Rue
Récamier 75341 PARIS CEDEX 07, accompagné du chèque libellé à JORDENEN

Bon de commande Signalétique Se Coureur

Le comité UFOLEP :.....commande : 1, 2, 3,flamme Se
coureur en 3M avec voile 70x228 cm.au prix unitaire TTC
port non compris de : 115€.

À renvoyer à l'UFOLEP Nationale UFOLEP Nationale - Pôle communication 3 Rue
Récamier 75341 PARIS CEDEX 07, accompagné du chèque libellé à ATELIER LE MEE

VIE SPORTIVE



IMPORTANT

✚ **Le Championnat National Disciplines Nouvelles de Tir** aura lieu les 20 et 21 juin 2015 à Doullens (80).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Dossier_Administratif_National_Doullens_DNlles_2015.pdf



✚ **Le Championnat National Tir Été** se déroulera les 26 au 28 juin 2015 à Macon (71).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral :

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plaquettev6.pdf>



✚ **Le Critérium National des Boules Lyonnaises** se déroulera les 27 et 28 juin 2015 à Avion (62).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER_BOULES-2015.pdf

→ Les fiches

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-BOULES-2015.doc>



✚ **Le Championnat National de Twirling Bâton** se déroulera les 27 et 28 juin 2015 à Fâches Thumesnil (59).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_2015-TB.pdf



✚ **Le Championnat National Pétanque** se déroulera les 4 et 5 juillet 2015 à Châteauroux (36).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral (**modifiée**) :

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulairepetanque2015-bis.pdf>



✚ **Le Rassemblement National Tir à l'Arc jeunes Sarbacane** se déroulera les 4 et 5 juillet 2015 à Saint Mars la Jaille (44).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_d%27organisation_RNJ_2015.pdf



✚ **Le Championnat National d'Athlétisme Été** se déroulera les 4 et 5 juillet 2015 à Limoges (87).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet fédéral :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER_NATIONAL_ATHLETISME_ESTIVAL_2015.pdf

→ Feuille d'engagement challenge équipes

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_challenge_EQUIPE_2015.xls

→ Feuille d'engagement challenge équipes mixte

VIE SPORTIVE

[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_challenge EQUIPE MIXTE 2015.xls](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_challenge_EQUIPE_MIXTE_2015.xls)

→ Feuille d'engagement individuel

[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_individuel_2015_\(2\).xls](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_individuel_2015_(2).xls)

→ Fiche officiel

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE_OFFICIELS_2015.xls



✚ **Le Championnat National Cycloport** se déroulera les 4 et 5 juillet 2015 à Liancourt (60).

→ **La circulaire d'organisation est téléchargeable** sur le site internet fédéral :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_du_National_Liancourt_2015.pdf

INSCRIPTION DES EQUIPES EN COUPES NATIONALES GAUTHIER ET CALENDRIER DES OPERATIONS

La Commission Nationale de Football organise une Coupe Nationale à 11 dénommée

« Coupe Henri Gauthier »

Cette compétition se déroule en 2 phases :

- + **Une phase qualificative** (départementale, interdépartementale, régionale et/ou interrégionale)
- + **Une phase finale** à partir des 1/8^{ème}, ou des 1/4 en fonction du nombre d'équipes engagées.

A noter qu'une équipe éliminée lors du 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} ... tour est automatiquement reversée en **Coupe Delarbre** lors de la phase qualificative.

Courant juin et au plus tard le 15 juillet : Diffusion par les délégations départementales des imprimés ci joints aux clubs susceptibles d'être concernés.

Avant le 31 juillet : Retour dans les départements des fiches d'inscription accompagnées d'un chèque de 56,00 € à l'ordre du Comité Départemental.

Avant le 15 août : Envoi à M. André COUPLET les fiches d'inscription avec avis du Comité Départemental accompagnées d'un chèque du Comité Départemental à l'ordre de l'UFOLEP Nationale.

Renseignements complémentaires si nécessaire auprès des membres de la Commission Nationale.

Début septembre : Tirage au sort de la coupe Gauthier.

**Monsieur André COUPLET
630, rue Léopold DUSART
59590 RAISMES
Tél et Fax : 03 27 36 74 34
Portable : 06 33 15 33 72
Mail : andre.couplet@wanadoo.fr**

**FEUILLE D'ENGAGEMENT
FOOT À 11
COUPE NATIONALE GAUTHIER**

A remplir en 3 exemplaires et à adresser au responsable départemental - avant le 31 juillet.

Comité Départemental :

Nom de l'Association :

N° d'affiliation à l'UFOLEP :

Nom du Responsable (majuscules) :

Adresse :

N° Téléphone :portable :

Email (vivement souhaité) :

Etes-vous affilié à une autre Fédération : ⁽¹⁾

Oui (laquelle) : Non

Couleur de l'association : Maillot 1 :

Maillot 2 :

Adresse du terrain :

Y a-t-il une main courante ? : ⁽¹⁾ Oui Non

Nature du Sol : ⁽¹⁾ Herbe naturelle Synthétique

Je soussigné, Président de déclare avoir pris connaissance du règlement de la Coupe Nationale de Football à 11 UFOLEP, ainsi que la réglementation générale et financière, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement est versé ce même jour au trésorier du Comité Départemental UFOLEP.

A le (Cachet du club) (Cachet du Comité Départemental)

Signature :

Avis du Délégué Départemental :

(1) cocher la case nécessaire

Réunion de la CNS Moto les 30 et 31 mai 2015 à Bron (69)

Présents CNS et GT Plan Marshall :

L. BALIGAND, C. CAHON, C. COMAS, C. LUQUET, J. ROIG, JC SABLE

Présents UFOLEP Nationale :

M. COEUGNIET, L. NADAUD, T. BROYDE (le dimanche)

Excusés :

F. CEBRON, G. ARZUR

ORGANISATION DE LA CNS

Démission de Jean-Louis HAULE

Des explications sont données sur la cause de la démission de Jean-Louis. Les membres de l'UFOLEP Nationale rappellent qu'il n'est pas possible d'écarter des activités un licencié quel qu'il soit sans motif disciplinaire.

Jean-Louis est néanmoins d'accord pour tenir un poste d'officiel au STF et rapporter le matériel de la CNS qu'il détient.

Christophe se chargera du matériel et le stockera chez lui. Il assumera aussi son rôle de formateur de référents techniques.

STF MOTO CROSS

✓ Visite du circuit :

Les officiels prévus Claude et Lionel n'ont pas pu visiter le circuit à cause des intempéries. La CNS s'interroge sur la largeur de l'espace de séparation des pistes contiguës et la protection nécessaire et demande qu'une visite effective soit réalisée notamment pour vérifier ce point. La CNS considère que la configuration de piste doit se être exemplaire au regard de la sécurité.

Claude et Jean-Claude prévoient d'y retourner le 4 juillet.

✓ Contrôles

Constitution de l'équipe des contrôles techniques avec des contrôleurs qualifiés et licenciés et installation du stand de contrôles près du parc coureurs. Constitution de l'équipe administrative.

Prévoir un badge à mettre au pare-brise pour identifier le propriétaire du véhicule qui entre dans le parc coureurs. Ce badge sera inviolable.

✓ Chronométrage

Réservation du système de chronométrage auprès de la société My Laps par l'UFOLEP nationale qui prend en charge la facturation ce sera défacturé du cahier des charges. L'hébergement et la restauration de l'équipe « My laps » seront pris en charge par le comité départemental.

✓ Assurances :

La RC de l'organisateur et des participants est couverte par la RC Manifestation de l'organisateur. L'organisateur devra en plus informer les participants non assurés à l'APAC qu'ils ont intérêt à être couverts en individuelle accident : cette mention est ajoutée aux modalités d'inscription et à l'imprimé d'engagement.

✓ Partenariats

24MX : dotation et soule financière attribuées au comité 35 pour l'organisation du STF.

Enduro Mag : prévoir la distribution des abonnements Enduro Mag aux pilotes des podiums, aux régions et aux bénévoles de l'organisation.

FORMATION DES OFFICIELS MOTO

✓ Recyclage

Le recyclage de tous les officiels a lieu tous les 4 ans (imposé par la FFM : règles de sécurité)

Le recyclage est organisé par les comités et encadré par le Directeur de Course pour les commissaires et par les formateurs territoriaux pour les Officiels O1 Directeurs de Course.

Mise à jour des contenus du recyclage des D de C : ajouter l'annexe aux RTS Moto Cross, le dernier avenant à la convention UFOLEP/FFM, la procédure d'expertise des circuits.

✓ Diaporama Formation « Monsieur Sécurité » et Organisateur Technique »

Il faut ajouter le détail des tâches et fonctions du « Monsieur Sécurité » lors des entraînements et dans la gestion

Cont@ct n°18 du 15 juin 2015

permanente de la sécurité du site du club et de ses activités.

Christian se charge d'intégrer ces ajouts et d'envoyer rapidement dans le diaporama complet à tous les membres.

MISE À JOUR DU PNF, PLAN NATIONAL DE FORMATION

La CNS opte pour enlever le niveau 2 d'animateurs et le remplacer par les Formateurs Territoriaux en établissant ainsi un parallèle avec les officiels.

Elle décide aussi d'ajouter un recyclage pour les animateurs de niveau 1 et de renforcer et reconstruire le contenu des Formateurs territoriaux.

L'organigramme se présentera donc ainsi :

- niveau 1 = BF1 animateur ou officiel
- niveau 2 = BF2 Formateur territorial d'animateurs (BF1) ou d'officiels (BF1)

Il faut donc reconstruire les contenus de la formation de niveau 2 (formateur territorial) en A et O à partir du socle commun (p14 et 15 du PNF actuel)

Modifications du PNF Moto pour inclure le BFFT au niveau 2 de la formation

- 1) prendre en compte la formation générale du niveau 2
- 2) définir le Tronc Commun entre A et O page 20
- 3) définir les contenus du spécifique Moto BFFT

Pour cela, la CNS propose la constitution de 2 groupes de travail :

Animateurs : Christian, José, Jean-Claude, Christophe, Laurence

Officiels : Claude, Lionel, Michel,

Consulter Gaëlle et Florent pour leur implication dans l'un des groupes

Une synthèse sera faite lors de la réunion de CNS de septembre

Travailler sur une base commune à établir par Christian, responsable à la formation.

Intégrer aussi l'organigramme des officiels dans le PNF

Créer un organigramme des formations d'animateurs en parallèle avec celui des officiels.

MESURES DISCIPLINAIRES

Rappel des mesures disciplinaires pouvant être prises lors d'une épreuve nationale.

- 1) décision de Directeur de Course : sanction immédiate allant jusqu'à l'exclusion de la manche suivant le règlement de la manifestation
- 2) décision du Jury ou de la CNS avec audition du fautif et des témoins pour les fautes du groupe 1 du règlement disciplinaire
- 3) pour les fautes des groupes 2, 3 et 4, après avoir pris les sanctions à titre conservatoire qui s'imposent, il faut transmettre le dossier d'instruction avec les témoignages à la commission disciplinaire nationale de 1^{ère} instance

QUESTIONS DIVERSES

✓ Délivrance de licence

Il est pour l'instant impossible de délivrer une licence UFOLEP code 29034 à un jeune qui vient d'avoir 12 ans : il faut attendre la nouvelle saison. Cette anomalie sera corrigée pour la saison prochaine.

✓ Réponse à JP CASTAING Président du Moto Club Ste Suzanne (09)

- réinterroger l'UFOLEP sur la réponse au besoin de licence à la journée (correspondant au TIPO UFOLEP) exprimée de nombreuses fois
- la CNS peut étudier les modalités de délivrance et d'utilisation du TIPO Moto : Thierry peut s'en charger

✓ Sécurité des circuits

L'APAC a reçu une lettre anonyme dénonçant le manque de sécurité sur un circuit.

La CNS demande à Laurence de :

- vérifier si le circuit a obtenu l'agrément UFOLEP
- envoyer le document au Comité départemental (Laurence)
- demander une vérification des conditions de sécurité du déroulement des entraînements sur ce circuit

Savoir-Nager 2015

L'UFOLEP est membre du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) et accompagne son réseau associatif dans la promotion du programme estival « Savoir Nager ».



La structure / le club doit être en capacité de proposer un programme d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été 2015 :

- ✚ Un stage d'apprentissage de la natation d'au moins 15 séances d'une heure.
- ✚ Le groupe doit être constitué de 8 enfants minimum à 12 enfants maximum, âgés de 6 à 12 ans, ne sachant pas nager.
- ✚ Les séances de natation sont dispensées par un professionnel.
- ✚ Les cours sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 € (somme identique sur tout le territoire).
- ✚ Sans que cela soit exclusif, la priorité doit être donnée aux populations en difficultés sociales ou demeurant en zone rurale.

Pour les inscriptions au réseau Savoir-Nager 2015, il suffira simplement pour la structure de :

- ✚ Retourner à l'UFOLEP Nationale (mail : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr), par mail, le listing d'inscription (fichier Excel transmis en pièce jointe), dûment rempli.
- ✚ Nous retourner le formulaire d'agrément Savoir-Nager 2015 (transmis en pièce jointe) dûment rempli et signé. Il peut être retourné par email après avoir pris le soin de scanner ledit document.

- Le cahier des charges savoir nager :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Cahierdescharges_SAVOIR-NAGER_2015.pdf

- Le formulaire d'agrément savoir nager :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Formulaire_d%27Agr%C3%A9ment_SAVOIR-NAGER_2015-BIS.pdf

- Le listing d'inscription des sites 2015 :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Listing_inscription_SAVOIR-NAGER_2015.xls

- Le bilan savoir nager 2014 :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/BILAN_SAVOIR-NAGER_2014.pdf

Cont@ct n°18 du 15 juin 2015

QUALIFICATIONS SPORTIVES AUX NATIONAUX 2016

Malgré la mise en œuvre progressive de la réforme territoriale à compter du 1^{er} janvier 2016 et le redécoupage des nouvelles grandes régions institutionnelles, les modalités actuelles de qualifications sportives aux nationaux UFOLEP par territoire géographique et par activité ne changeront pas pour la saison 2015 - 2016 (gymnastique artistique, GRS, activités cyclistes, tennis de table, athlétisme, Sports Mécaniques, Sports collectifs).

Un travail sera engagé avec les Commissions Nationales Sportives (CNS) et comités UFOLEP lors du rassemblement national « sport éducation » des 17 et 18 octobre prochains à Bourges ; afin d'envisager, par activité, d'éventuelles nouvelles modalités pour la saison 2016 - 2017.



LE RÈGLEMENT FINANCIER COMMUN AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2015-2016

est téléchargeable sur le site Internet :

 <http://www.ufolep.org/>

[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/reglements-
financiers-2016.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/reglements-financiers-2016.pdf)

(pour l'ouvrir, clic droit et ouvrir le lien hypertexte)

URGENT - URGENT - URGENT

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

APPEL A CANDIDATURES

La Commission Nationale Sportive **Tennis de Table** recherche un Comité Départemental qui souhaiterait organiser en **2016** et **2017** les :

❖ Les 12 Heures UFOLEP de Tennis de Table

Le 27 Mars 2016

Le 16 Avril 2017

❖ Les Nationaux B de Tennis de Table

Les 23 & 24 Avril 2016

Les 29 & 30 Avril 2017

❖ Les Nationaux A de Tennis de Table

Les 14 & 15 Mai 2016

Les 03 & 04 Juin 2017

Prière de faire parvenir votre candidature, ***le plus rapidement possible***, au Responsable de la CNS Tennis de Table :

Jean – Paul PIVERT
8 Rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE



01.64.23.93.13

: 06.81.82.23.72

Courriel : jp-pivert@orange.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07

Tél : 01.43.58.97.78

Courriel : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif des installations

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean–Paul PIVERT pour tout renseignement complémentaire.

Merci

CALENDRIER SAISON 2015 – 2016

DATES	COMPETITIONS			STAGES ET DIVERS
	Individuels	Coupes	Les 12 heures	
15/11/2015	Publications des engagements	Publication des engagements		
05 et 06/12/2015				Dates affinitaires
15/12/2015	Date limite des inscriptions aux épreuves départementales			
31/12/2015	Retour IMPERATIF à la CNS des participations IND départementales A et B	Retour IMPERATIF à la CNS. des engagements des Coupes Nationales A et B		
15/01/2016			Publication « 12 heures »	
20 & 21/02/2016				Dates affinitaires
01/03/2016			Retour engagements « 12 heures »	
27/03/2016		Les 12 Heures UFOLEP		
31/03/2016	Confirmation des engagements des NAT B			
02 & 03/04/2016		Tour préliminaire Coupes B		
09 & 10/04/2016		Tour préliminaire Coupes A		Dates affinitaires
23 & 24/04/2016	Nationaux B (Lieu non défini)	Finales B (Lieu non défini)		
24/04/2016	Confirmation des engagements A			
14 & 15/05/2016	Nationaux A (Lieu non défini)	Finales A (Lieu non défini)		Dates affinitaires

ENQUÊTE SUR L'ACTIVITÉ VOLLEY BALL JEUNES



- Avez-vous une activité Jeunes ? OUI NON

Année de naissance	6X6	4X4	MASCULIN	FÉMININ	MIXTE
1999/2000					
2001/2002					
2003/2004					
2005/2006					
2007....					

- Quelle forme devrait avoir le Rassemblement National Jeunes pour que des associations de votre département participent ?

.....
.....
.....
.....

- Adresse mail des responsables de vos associations qui pratiquent le Volley-Ball

.....

A renvoyer à José ROIG
4 rue Jean-Paul Sartre
34230 PAULHAN
✉ joseroig@live.fr